

**LE PATRIMOINE RELIGIEUX
de la
HAUTE PROVENCE**



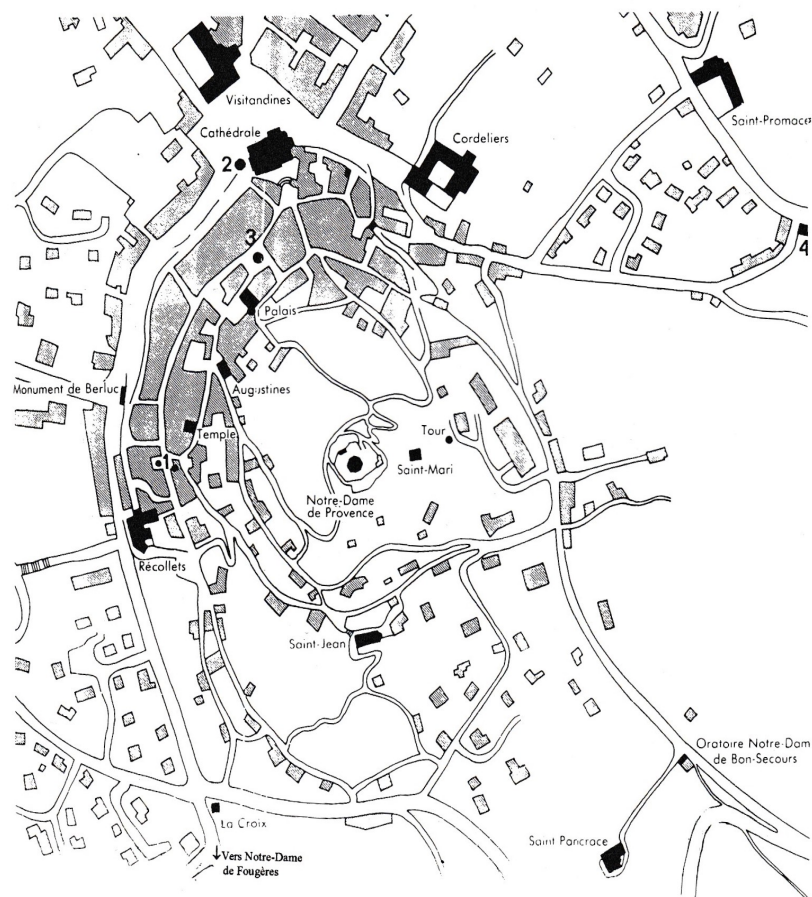
Les chapelles de Forcalquier

**Bulletin de l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde
du Patrimoine Religieux de la Haute Provence**

Comité de publication : J. Chambonnet, A. Lombard,
M.M. Viré

Tête de la statue de la Vierge des Cordeliers. Ph. Christian Ansaldi.
15^{ème} siècle

LES CHAPELLES DE FORCALQUIER



Forcalquier : églises, couvents et chapelles.

Les Chapelles de Forcalquier

Ces chapelles au nombre desquelles on doit compter les églises de paroisses supprimées et celles des monastères et couvents disparus étaient nombreuses à Forcalquier. Beaucoup n'existent plus, certaines subsistent encore bien qu'elles n'aient pas toutes gardé leur affectation primitive.

Les chapelles disparues

Les unes ont disparu depuis longtemps. De quatre chapelles citées en 1155 Saint-Alban et Saint-Suffren n'ont laissé que deux noms de lieu ; Saint-Victor et Saint-Eyriès n'ont laissé aucune trace.

A une époque plus récente, au XVII^e siècle la léproserie Saint-Lazare et son église, mentionnées en 1126, disparurent en même temps que la terrible maladie, donnant leur nom à un quartier près de la rive du Viou.

A la Révolution existait encore la chapelle Saint-Nicolas puisqu'elle fut vendue avec son relarguier le 8 nivose an III pour 200 livres. Le quartier a gardé son nom.

Petit édifice de forme rectangulaire la chapelle Saint-Martin, contemporaine de la première église Saint-Promasse (XI^e s.), bâtie au sud du plateau de la Citadelle, n'était plus que ruine quand on la rasa en 1855.

Les archives départementales des Bouches-du-Rhône (série B 2) conservent un inventaire de son mobilier en 1332 :

- | | |
|--|---|
| - <i>Una caysseta coperta de ebore, quodum sigillo sigillata et clausa, in qua credentur reliqui sanctorum esse.</i> | Une caissette recouverte d'ivoire, fermée et scellée d'un sceau, dans laquelle, croit-on, sont des reliques de saints |
| - <i>Una crux magna fixa in pariete</i> | Une grande croix fixée au mur. |
| - <i>Una alia crux de metallo</i> | Une autre croix de métal. |
| - <i>Una crux de ligno</i> | Une croix de bois. |
| - <i>Una parva crux de argento, cum cayssa de cipresso, in qua creditur esse de ligno vere crucis</i> | Une petite croix d'argent, avec un socle de cyprès, dans laquelle on croit qu'il y a du bois de la vraie croix. |

- <i>Candelabra de ferro duo magna</i>	Deux grands candélabres de fer.
- <i>Duo parva</i>	Deux petits.
- <i>Turibulum cuprea</i>	Un encensoir de cuivre.
- <i>Unum calice de argento</i>	Un calice en argent.
- <i>Tosalhas de altari quinque</i>	Cinq nappes d'autel.
- <i>Due campane parve, una integra, intacte,</i>	Deux petites cloches, l'une
<i>alia fracta</i>	l'autre brisée.
- <i>Vinaria de stagno duo</i>	Deux burettes d'étain.
- <i>Una caybla violencea</i>	Une chasuble violette.
- <i>Alia de sidone veteri</i>	Une autre de sidon ancien.
- <i>Due de fustano blavo</i>	Deux de futaine bleue.
- <i>Alia de fustano albo</i>	Une autre de futaine blanche.
- <i>Piscis pro hostiis</i>	Ciboire.
- <i>Liber responsorum</i>	Livre de répons.
- <i>Liber epistolare</i>	Livre d'épîtres.
- <i>Liber omeliarum</i>	Livre d'homélies.
- <i>Liber evangeliorum et epistolarum</i>	Livre d'évangiles et d'épîtres.
- <i>Alter liber epistolarum et evangeliorum</i>	Autre livre d'épîtres et d'évangiles.
- <i>Alter liber responsorum</i>	Autre livre de répons.
- <i>Tres alii libri modici valoris, valeur,</i>	Trois autres livres de peu de
<i>strassati</i>	déchirés.
- <i>Plures quaternos epistolarum et responsiorum</i>	Plusieurs cahiers d'épîtres et de répons.
- <i>Unum armarium de fusta</i>	Une armoire de bois.

La chapelle de l'ancien hôpital Saint-Michel, celle du conseil de la communauté n'ont rien laissé qui permette de les identifier. L'on sait qu'une messe était célébrée à l'Hôtel de Ville avant chaque séance du conseil et avant la formation de son nouvel état.

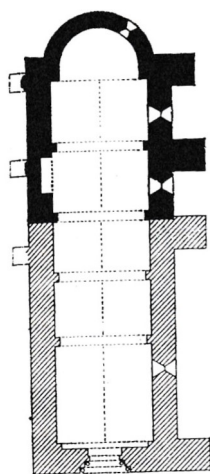
Quant à la chapelle de l'hôpital actuel, construite en 1924 elle a dû être désaffectée pour céder la place à des locaux fonctionnels pour l'hôpital.



La chapelle de l'hôpital.

Les églises d'anciennes paroisses devenues chapelles

Saint-Jean



Longueur totale 22m

Largeur 5m

Cette église romane se trouve sur le flanc sud de la colline. Elle était hors des murs d'enceinte de la ville.

Peut-être servit-elle de baptistère à l'ancienne église Saint-Mary avant d'être église paroissiale (elle cessera de l'être en 1415 lorsque seront réunies les quatre paroisses de Forcalquier). Ces deux destinations pourraient expliquer les deux campagnes de sa construction.

La plus ancienne semble remonter au XII^e siècle (1110-1120). C'était alors un édifice de petite dimension composé d'une nef de deux travées, voûtée d'un berceau brisé et éclairée par deux baies, et d'un chœur en hémicycle percé d'une ouverture latérale. Seul est appareillé l'encadrement de ces ouvertures.

Puis, au XIII^e siècle, quand elle dut devenir église paroissiale, elle fut prolongée de trois travées avec une tribune, et terminée par l'actuelle façade occidentale. Une baie fut ajoutée au sud dans la troisième des travées.

La façade, bien appareillée, de même que le mur sud, s'ouvre par un portail à double voussure surmonté d'un oculus, l'un et l'autre cernés de motifs en forme d'X. Ce sont les seuls éléments décoratifs de l'église. A peu près à l'aplomb de cette façade s'élevait un clocheton aujourd'hui disparu. Un ermitage attenait à l'église.

L'état de celle-ci, notamment de la partie XIII^e siècle de la voûte nécessita d'importants travaux au milieu du XVII^e siècle :

Prix fait de l'église de Monseigneur St. Jehan

« L'an mil six centz cinquante cinq et le vingt cinq jour du mois d'aoust... par devant moy notère et tesmoingtz, a esté établi Joseph Girard Mre gipier de ceste ville de Forcalquier, lequel ... a promis ... à Messire Jehan Germain prebtre bénéficiier en l'église St Mary, Mr Mre Jehan François Rebuti advocat en la cour, Jehan Moutet bourgeois et Jehan Decorio ... de construire et faire les bastimans et réparations suivantes à l'église St.

Jehan qui est hors les murs de ceste ville, ci devant paroisse, et premièrement qu'il abattra la muraille jusques à l'endroit de la tribune et y fera un arc doubleau pour soubstenir la voutte, et à lad. tribune y continuer un planchier de plastre jusques au bout dudict abattemant et muraille, crottera ce qui est ouvert et rompu à la voutte de lad. église, laquelle réparera bien et deubement en tous endroictz, réparera l'arc doubleau qui porte la crotte d'icellui du costé de la grand porte, par dessous y fera lez deux premiers rangz de lauzes du couvert à chaux et sable et couvrira et réparera tout de neuf le couvert de lad. église, bouchera les ouvertures par dedans qui lui seront indicqués, comme aussi led. Girard fornira tous les matériaux, pierre, plastre, sable, chaux, bois et autres qui seront nécessaires fors qu'ons lui fera porter les lauzes qui seront nécessaires sur le lieu. Tout lequel travail ledict Girard aura faict et parfaict entre icy au jour et feste de St Martin prochain qui est dans le mois de novembre. Le présant prix faict est faict pour et moyenant le prix et somme de cent huit livres... (Arch. Dép. des A.H.P., 2 E 17692, f. 183, notaire Antoine Eymar).

Un mois plus tard, le 13 septembre, le pape Alexandre VII accordait une bulle approuvant la fondation à Forcalquier d'une confrérie de pénitents¹ sous le titre de Saint Jean Baptiste. Suivait le 21 juin l'acte d'établissement de cette confrérie :

« Plusieurs dévôts particuliers et habitants de cette cité de Forcalquier ayant considéré que l'une des œuvres les plus pieuses et plus agréables à Dieu était celle de réparer et faire rétablir les saints lieux et églises ruinés, et ayant en outre une particulière dévotion au glorieux Saint Jean Baptiste, précurseur de N.S.J.C., l'église actuelle duquel située hors les murs dudit Forcalquier, jadis paroisse très ancienne, était de cette qualité : la voûte tombée en partie et le reste du toit ensemble, les murailles toutes ruinées, ledit toit et le dedans embarrassés par des ronces en iceux, sans tableau ni plafond, dépourvu de toute sorte d'ornement et service, à cause qu'ayant été aux siècles passés unie avec l'église concathédrale, Messieurs du vénérable chapitre de cette dite ville ne faisaient aucun service pour l'une et pour l'autre que dans la même concathédrale, iceux dévôts se seraient mis en devoir par leur aumônes, et d'autres bonnes

1 . La documentation sur cette confrérie est extraite de l'article de J. Marion : « Les pénitents bleus de Forcalquier », *Bulletin de la Société Scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, n° 196, 1953 , et du *Livre des pénitents de Forcalquier* de 1656 – 1672 et 1760 (Arch. Dép. des A.H.P., GG 12).

gens, de la faire réparer et auraient en outre mandé quérir indulgence plénière et rémission de tous péchés pour cinq jours de l'années y énoncéz que sa Sainteté à présent régnante leur aurait concédé, mais voyant que cela ne serait pas suffisant pour parvenir à leur dessein si ce n'est que avec un service assuré par des personnes qui prissent soin de fréquenter actuellement ladite église Saint-Jean et y faire faire un service, ils auraient avec l'aide du ciel par l'intercession de la Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et dudit glorieux saint, projeté d'y composer une compagnie de frères pénitents bleus sous l'invocation du même saint et d'y joindre les œuvres de la miséricorde et charité envers les malades pour tâcher d'acquérir le mieux qu'il leur serait possible quelque place parmi les bienheureux, lequel dessein ayant secrètement communiqué à Révérend et très digne prêtre Messire Jehan Gueydan, docteur en droit, chanoine en la même église concathédrale, vicaire général du diocèse de Sisteron, attendu l'absence de monseigneur Illustrissime et Révérendissime Antoine d'Arbaud, seigneur de Peyruis et autres places, conseiller du Roy en ses conseils, évêque de cedit présent diocèse de Sisteron, étant à présent député pour l'assemblée du Clergé à Paris, et à divers autres Srs chanoines comme au sieur prévôt, ils leur auraient fait espérer de les y assister et seconder, même de tâcher de leur faire donner par leur chapitre ladite église Saint-Jean et parce qu'en matière de grandes assemblées, pour éviter tout soupçon et ne contrevenir aux ordres du Roy, il est nécessaire d'avoir la permission de la justice royale et d'y faire assister et autoriser un Sr magistrat, ils seraient retirés par devers Me Jean d'Arnaud, sieur de Lange, conseiller du Roy en la sénéchaussée de Provence et lieutenant général au siège et ressort dudit Forcalquier, auquel ils auraient à ce sujet présenté une requête de pareil original que celui qui s'ensuit ».

Venait ensuite la requête au lieutenant d'Arnaud et l'autorisation de celui-ci, du 20 juin 1656.

Le 2 juillet les confrères assemblés dans l'église Saint-Jean par devant Me Aillaud notaire, et après avoir entendu la messe et invoqué l'aide du Saint-Esprit et celle de saint Jean Baptiste, députèrent deux d'entre eux pour :

« supplier l'évêque de Sisteron ou son vicaire général et le chapitre de l'église Saint-Mary de permettre et autoriser dès maintenant et pour toujours l'établissement de ladite confrérie des pénitents bleus et statuts à icelle convenables et mesdits sieurs du vénérable chapitre de donner et concéder à icelle à perpétuité cette dite église de St-Jean Baptiste ».



Cliché F. Delouille

Phototypie Sadag

Intérieur de l'église Saint-Jean vers 1910.
Ph. Arch. municipales de Forcalquier.

L'acte de déséparation de l'église Saint-Jean fut dressé quatre jours plus tard. Tous les chanoines, prêtres et bénéficiers composant le chapitre, assemblés remirent et déséparèrent l'église Saint-Jean entre les mains des députés des pénitents bleus aux conditions suivantes : le chapitre se réservait toute la supériorité dans ladite église, en tout ce qui ne concernait pas l'organisation et le fonctionnement de la confrérie, comme d'y faire le service divin en corps aux jours et fêtes accoutumés, y prendre les baise-mains à certaines fêtes. Nul ne pouvait être enseveli dans l'église ni dehors, et si le chapitre accordait une autorisation de sépulture, c'était à lui qu'appartiendraient les frais funéraires dans leur intégralité. En reconnaissance de ladite supériorité les pénitents devaient payer au chapitre tous les ans à perpétuité le jour de la nativité de saint Jean une livre d'encens. En outre toutes les quêtes que feraient les pénitents dans l'église concathédrale ne pourraient être employées qu'aux réparations de la chapelle Saint-Jean au-dessous de l'orgue. Les pénitents feraient dans l'église Saint-Jean toutes les réparations nécessaires sans participation du chapitre. Et si la confrérie venait un jour à quitter cette église, elle ne pourrait remettre ladite église qu'au chapitre sans lui demander quoi que ce soit pour les réparations faites, et laisser en place les plafonds, portes, vitres, fenêtres, balustres et autres de même nature, qu'elle aurait pu faire faire.

Le 9 juillet les pénitents ratifièrent ce contrat.

Les travaux de réparation et d'embellissement de l'église Saint-Jean se poursuivirent.

Le 10 septembre 1656 prix fait est passé à un charpentier d'un balustre destiné à être placé au-dessous l'arcade qui est à la tribune, et d'une porte, le tout en bois de noyer bon et sec.

En 1665 le couvert fut « rhabillé et toute l'église blanchie pour le prix de 25 écus ». Le 1^{er} janvier 1668 il fut décidé de faire faire un tabernacle « pour reposer et mettre le Saint-Sacrement en évidence ». L'œuvre en fut confiée à Barnabé Vachier, maître sculpteur et doreur de Forcalquier moyennant 36 livres. Le 1^{er} avril suivant un ciboire d'argent et un devant d'autel en satin bleu furent légués par un des confrères.

Siège de la confrérie des Pénitents bleus jusqu'à la Révolution, l'église Saint-Jean redevint après le Concordat celui d'une nouvelle confrérie de pénitents, fusion des anciennes confréries des pénitents blancs et bleus, jusqu'à sa disparition.

L'ancienne église Saint-Jean était à ce moment-là rendue au culte. Elle a été désaffectée en 1937.

On rapporte que le cardinal Pierre de Colombiers, évêque d'Ostie et de Velletri, revenant de Rome où il avait assisté au couronnement de l'empereur Charles IV, regagna Avignon en passant par Forcalquier, où le 23 juin 1353, veille de la Saint Jean, il fut à la messe dans l'église Saint-Jean.

L'église a été classée M.H. le 6 mars 1979.

Son état actuel (écroulement de la voûte et de la tribune au début du XX^e s.) justifiait les travaux urgents de restauration qui ont été entrepris par l'association " Le Cri de la Pierre ", mais le chantier dû être fermé, la sécurité des bénévoles n'était pas assurée.

Aux dernières nouvelles, des subventions et crédits auraient été débloqués et la restauration devrait commencer incessamment.



Façade et portail de l'église Saint-Jean dans leur état actuel.
Ph. Jean Testanière.

Saint-Pierre

Saint-Pierre, comme Saint-Jean, fut une des quatre églises paroissiales de Forcalquier jusqu'en 1415, date de réunion des quatre paroisses en une seule.

Signalée dès 1155 elle devint en 1627 l'église du couvent des récollets, après avoir subi d'importantes réparations en 1607 comme on peut le voir dans un prix fait passé par le chapitre de l'église Saint-Mary et les consuls de la communauté de la ville à un maçon de Mane Louis Laugier :

« ... led. Laugier sera tenu ... de fère de neuf ung cours de la crotte de l'esglize St Pierre ... depuis l'arcade de taille *sive* arc doubleau quest au milieu jusques au bout de lad. esglize du cousté des muralhes de lad. ville en cartier des mollures ; aussy refère lad. arcade *sive* arc doubleau, de pierre de tailhe, ensemble ce quy est de gasté de lad. cours de crotte d'environ deux pans² de largeur et de retenir le restant dud. cours à ce qu'il ne se corrompe par les desmolissementz que conviendra fère de ce quy est gasté ; comme aussy refera lad. arcade *sive* arc doubleau de talhe quest de l'autre bout du cousté desd. muralhes et fendra lesd. arcz et crotte bien et deuement sur les muralhes de lad. esglize, acomodra le bardat servant de couvert à lad. esglize et fornira les bardz de pierre de talhe que y conviendra mettre tant pour rabilher *sive* recollar icelluy que y est de présent que aussy pour fère neuf ce que conviendra fère neuf de lad. crotte, avec sa pente nécessaire et en sorte que les eaulx pluvialles n'endomagent lad. esglize le long de ce qu'il fera de lad. crotte tant sullement ; aussy rabilhera le surplus du couvert d'icelle tant de la lauvysse³ que thuyllle et fornira la lauvysse que sera requize ; acomodra de mesme la febnestre appeléedu bout de lad. esglize et y mettra la pierre de tailhe que y manque, ensemble l'autre fenestre quest de l'autre bout de la grand crotte du cousté du grand autel. Et pour le regard du clocher de lad. esglize led. Laugier fera les degrès pour y monter, de massonnerye dès le bardat jusques à la première crotte dud. clocher ; aussy rabilhera la crotte du crotton d'icelluy clocher et fera le soullier que y est de présent de neuf avec plastre *sive* gipperye, encore deux fenestres au plus hault dud. clocher du cousté de la ville pour y mettre les cloches que y sont de présent, de la grandeur et hauteur à ce requise et icelles de massonnerye et d'environ deux pans de

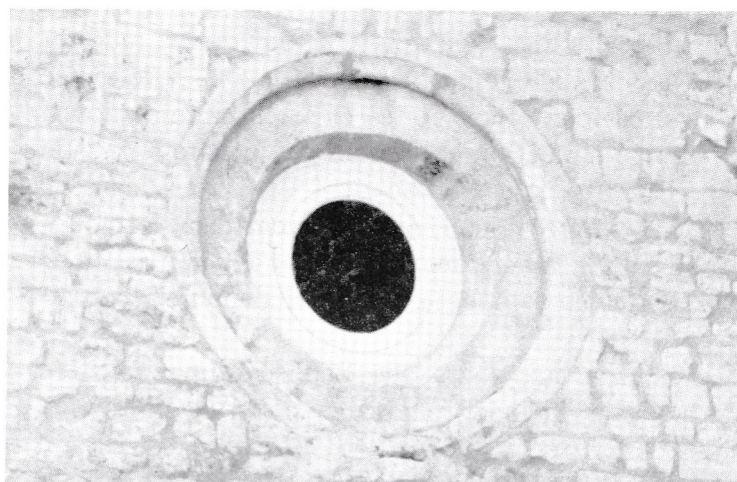
2 . Un pan : 25cm.

3 . Lauvysse, lauvissa : toit en pente, *lauvisso* : grosse lause.

dessus la lobette⁴, laquelle lobette il fera sans autre chose ; et finalement escroustera ce qui passe trop de la muralhe de lad. ville du cousté du devant de la porte de lad. esglise dez le plan pied jusques au marchepied et d'environ demye canne⁵ dez lad. porte en long ; et refera et icelle remettra à l'esgal du restant de lad. muralhe affin qu'il ne paroisse aulcung aboutissement et le fère et reboucher en bon estat. Et tout ce que dessus fera à chaulx et sable bien et deuement tant crottes que surplus ... et fornira tout ce que sera requis aud. ouvrage et où manqueront de pierre pour lesdictes fenestres du clocher et degres d'icelluy, led. chappitre le fornira et laquelle œuvre ledict Laugier fera et parfera dans ung moy prochain pour et moyennent le prix et somme de cent soixante cinq livres payables scavoir ung tiers par led. vénérable chappitre et les autres deux tiers par lad. communauté ... » (A.D., 2 E, ff. 272-274 r°, notaire Claude Chanut).

L'église Saint-Pierre fut vendue à la Révolution pour 1500 livres. Puis, transformée en établissement de bains, elle finit par s'écrouler en 1822. Seule reste debout la façade avec son oculus. On en reparlera à propos des Récollets.

L'actuel clocher Saint-Pierre n'est pas celui de cette église. Il a été construit en 1859 pour porter l'horloge communale.



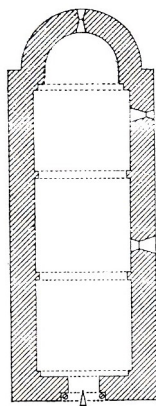
Oculus de l'ancienne église Saint-Pierre. Ph. C. Ansaldi.

4 . Lobette, loubeta : poaillier d'une cloche, grosse pièce de cuivre sur laquelle porte le tourillon du sommier de la cloche.

5 . Une canne = 2m environ.

Les églises ou chapelles des Ordres religieux

Saint-Promasse



Sur un site gallo-romain, la *villa Betorrida*, au quartier de la Bonne Fontaine, se trouve cet ancien prieuré qui dépendait de l'abbaye Saint-Victor de Marseille.

Une première église y avait été construite en 1030 par un seigneur du nom d'Aribert et donnée à Saint-Victor, quatorze ans plus tard, par un comte de Provence Guillaume Bertrand.

Elle fut ensuite reconstruite, car l'édifice actuel n'est pas antérieur au début du XIII^e siècle. On peut voir en remploi dans ses murs des pierres portant des inscriptions d'époque romane, pouvant provenir du cimetière voisin.

De plan très simple, l'église dédiée aux saints martyrs Promasse, Maurice et Romain, se compose d'une nef de trois travées, bien appareillée, couverte autrefois d'une voûte (auj. effondrée), établie sur doubleaux retombant sur des culots et terminée par une abside en cul-de-four. Deux portes en plein cintre y donnent accès. L'une de grande dimension et dont on voit encore les chapiteaux des colonnes disparues qui l'encadraient, s'ouvrait dans la façade occidentale, et l'autre au sud, probablement dans le cloître. Quatre baies à double ébrasement donnaient le jour à la nef.

Des restes de bâtiment conventuel s'appuyaient contre le chœur au sud.

L'existence aux abords de l'église d'un baptistère et d'un cimetière pourrait indiquer que celle-ci servit un temps d'église paroissiale.

Vendue à la Révolution le prieuré est de nos jours à usage agricole, l'ancienne église servant de grange.



Abside de l'église Saint-Promasse.

Saint-Sépulcre

Une ancienne demeure comtale transformée au XII^e siècle en prieuré bénédictin relevant de l'abbaye de Saint-André-les-Avignon, offert ensuite aux cordeliers par Raymond Bérenger V.

De ce prieuré bénédictin on retrouve quelques éléments d'architecture dans les bâtiments des Cordeliers, sans pouvoir cependant préciser lesquels ont appartenu à une église :

- cinq baies en plein cintre dans le bâtiment nord-ouest
- des arcs brisé outrepassés dans le réfectoire au nord-est
- deux baies géminées en plein cintre et au large bandeau de pierre de taille piquetée à la façade de la salle du chapitre au sud-est, que l'on retrouve aussi dans le chœur de l'ancienne église des Cordeliers.

Saint-François des Cordeliers

Au prieuré bénédictin du Saint-Sépulcre succédait donc un couvent de franciscains qu'une tradition rapporte avoir été fondé par saint François lui-même. Il semble cependant que le couvent n'ait pas été créé du vivant du saint, mais vers 1236 en même temps que celui de Sisteron. Son existence est certaine en 1253.

Le 8 octobre 1253 en effet, rapporte le P. Christian, se réunirent à Forcalquier plusieurs seigneurs et notables de Haute-Provence, pour examiner la question des péages abusifs. La décision fut prise : *Habito concilio ecclesiam Fratrum Minorum*, l'assemblée tenue en l'église des Frères Mineurs. Les cordeliers avaient-ils déjà entrepris la construction de leur église ou réutilisé celle de leurs prédécesseurs bénédictins ?

En 1260, sous le règne de Charles d'Anjou fut construit le chœur de leur église. L'implantation des autres bâtiments du couvent ayant été faite avec l'utilisation des constructions du XII^e siècle. Dès 1280, dans les enfeux de ses arcades le cloître pouvait recevoir des sépultures. Le 1er avril les seigneurs de Saint-Maime y font ensevelir leur mère, Dame Bérengère. L'un d'eux, Guillaume, avait déjà son tombeau dans l'église. Le 27 avril 1290 le pape Nicolas IV accorde une indulgence à tout visiteur de l'église des Cordeliers de Forcalquier.

Avec la construction de la façade de l'église en 1290 le couvent était achevé.

En 1519, avec l'aide financière du conseil de la communauté le chœur de l'église fut embelli de boiseries sculptées par Jean Charcot.

En 1562 l'église est pillée et dévastée par les troupes protestante du baron René de Cipières. Elle fut même transformée en temple en 1567.

Dans le journal du notaire Antoine Gassaud on peut lire : « Le 21 février 1567, Dieu a retiré à soy nostredict filz Jehan et a esté ensepveli ledict jour sur le tard, à la forme de ladicte religion, dans le temple des Frères Mineurs, auprès de la première porte, à main droicte en entrant, à la tumbe de noz prédécesseurs Gassaudz ».

Mais à la suite de l'édit de pacification du 23 mai 1568 les magistrats protestants de Forcalquier firent restituer aux Cordeliers les vases sacrés qui leur avaient été enlevés.

Dans les registres des notaires on relève plusieurs prix faits de travaux exécutés au XVII^e siècle, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église.

Dans le premier, du 19 octobre 1602, un maçon de Limans, Antoine Jussian, promet

« aux frères religieux du couvent Saint François ... de fère et construire dans l'esglise dud. couvent une arcade de pierre talhe au dessoubz de celle que par cy devant led. Jussian y a dressé ... estant lad. arcade de pierre de talhe construite à chaux et sable de lhauteur que y a jà dressé, ayant toutesfois deux pans et quart d'espesseur *sive* de large fondée sur le ferme de masonnerie jusques au plan pié de lad. esglise et le dessus de pierre de talhe, à la quallité que sont celles que y a jà faictes. Et lad. besogne fère et parfère ... entre cy et la fin du moys d'apvril prochain venant. Pour payement de laquelle besogne les dictz frères seront tenus ... payer la somme de vingt sept escus sol à soixante soulz pièce et une charge de blé seigle à la mesure courante ... » (2 E 17532, ff. 460-461, notaire Antoine Gassaud).

Dans un deuxième, du 1^{er} mai 1613, c'est de la réfection de la façade qu'il s'agit et il est intéressant de remarquer que le prix fait est passé au nom de la communauté de Forcalquier : Louis Laugier, maçon de Mane

« promet ... abatre la muralhe du devant de l'esglise Saint François ... jusques au couvert de lad. esglise et en après la reffaire de lhauteur d'ung pan sur les deux boutz dud. couvert et sur le plus hault et mitan desd. deux boutz cinq pans

dhaulteur ... pour pouvoir metre sur icelle ... une croix que sera tenu icelluy Laugier y pozer en le luy balhant par lad. communauté ou frères cordelliers ; et icelle muralhe fère bien et deuement à chaux et sable de la mesme espaisseur que la muralhe que y est de présent ; et laquelle muralhe sera tenu icelluy Laugier couvrir de bartz de pierres de tailhe sortantes de chescun cousté et sur le devant en la cornisse demy pan qu'est ung pan au tout, bien et deuement pozé et jointz en sorte que les eaux pluvyalles ne puissent endomager lad. muralhe. Davantaige sera tenu led. Laugier ... reffaire l'arcade de la fenestre du devant de ladicte esglise estant en ladicte muralhe ; et sy y est besoin aulcune pierre neufve les y metra de pierre de tailhe ; et lad. besongne parachevée led. Laugier recouvrira et acomodera le couvert que pour raison de ce a esté descouvert et s'il y deffault de thuiles lad. communauté les fournira ... sera aussy tenu led. Laugier rabilher racomoder la muralhe quest au dessus le cemytière de lad. esglise servant de parapiés. Et ce moyenant le prix et somme de soixante six livres ... » (A.D., 2 E 5896, ff. 137 v° - 140 r°, notaire Etienne Bandoly).

Quelques années plus tard le couvert est à refaire. Le 24 août 1649,

« Mre Anthoine Espitalier, gipier de Forcalquier et Joseph Luc, maçon de Mane ... promettent à la communauté de lad. ville ... de bien et duement remettre en bon et deu estat la partye du couvert quy est thumbé à l'esglise des frères mineurs et fournir tout ce qu'il sera nécessaire soit pierre, platre, mourtyer, ais, chevrons et thuilles, à la charge qu'ilz lui (*sic*) apartiendra le bois quil y estoit, fors la fuste et qu'ilz seront tenus y metre une fuste de sapin bonne et sufisante pour porter led. couvert, comme aussy seront tenus de recouer entyèrement le couvert de lad. esglise ... prometans le tout fère et à sa perfetion dans cinq sepmaines d'huy comptables ... » (A.D., 2 E 17710, ff. 510-511 r°, notaire Jacques Lieutaud).

L'église abritait les autels de plusieurs confréries, ceux de Saint Antoine, de Saint Christophe, de Saint Clair, celui aussi de la confrérie de Sainte Barbe ou abbaye de la Jeunesse avant qu'elle ne prenne possession de la vieille chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours. Cette confrérie fit refaire en 1632 la porte de l'église :

« Le 15 mars 1632 ... Gaspard Allier, marchand et habé de la jeunesse, Jacques Magnan bourgeois, André Motet son lieutenant et Gelibert leurs prieurs, ont baihé à prix faict à ... Jehan et François Sallamons frères, charpentiers de ceste ville ... une porte que lesd. Sallamons s'obligent faire à placage avec ses mulures bois de noyer doublé d'autre bois blanc, et ce

pour la porte de l'entrée de l'église du couvent des Frères Mineurs, laquelle promettent icelle parfère à son deu entre icy et le 15 avril prochain sans que à ce soyent tenus de fournir autre choze que le bois, et ce pour le prix et somme de trante six livres... » (A.D., 2 E 17704, f. 158, notaire Jacques Lieutaud).

A la Révolution couvent et église furent vendus à la commune le 14 février 1791 pour 10113 livres (avec le jardin). Puis, la commune étant à cours d'argent, couvent et dépendances furent revendus à des particuliers. En 1820 l'ensemble des biens est acheté par la famille Eyssartel et restera dans le patrimoine des Eyssartel-Lardeyret-Constant.

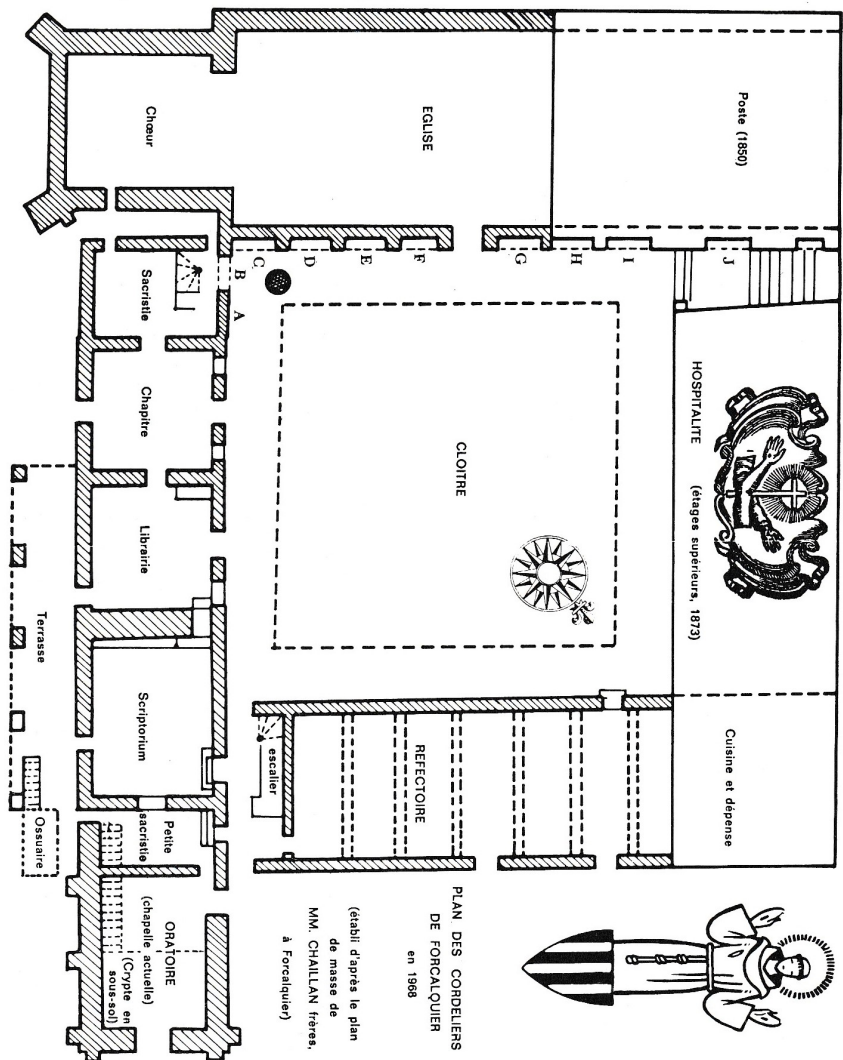
Faute d'entretien l'église s'écroulera et en 1850 sur une partie de son emplacement sera édifiée la maison des P.T.T.

En 1963 Madame Paulette Constant et son frère Henri entreprirent d'importants travaux de restauration, que Mme Paulette Constant fut seule à assumer après la mort accidentelle de son frère dans l'accident du boeing de la T.W.A. à Fumicino. Mais ces travaux de restauration ne pouvaient porter que sur les anciens bâtiments du couvent, celle de l'église étant devenue impossible.

Cette église mesurait dans œuvre 39,90m de longueur (31m pour la nef et 8,90m pour le chœur) depuis les trois portails de la façade jusqu'au fond du chevet plat du sanctuaire et 10,75m de largeur. Sa longueur était supérieure à celle de la concathédrale N.D. du Bourguet (37,20m).

Les murs latéraux subsistent encore jusqu'à la corniche supérieure. A l'intérieur, l'arc triomphal était soutenu de piliers à trois colonnes, à chapiteaux sculptés de feuillages. La nef, suivant l'usage franciscain, devait être couverte d'une charpente apparente, alors que le chœur devait avoir été voûté. A droite on voit encore les deux piscines rituelles pour la célébration de la messe, sous une arcature en arc brisé. A gauche la porte de l'ancienne sacristie est en arc brisé au large bandeau.

De la ruelle des Cordeliers on pénètre dans l'église par le portail central, les deux portes latérales étant aveugles. Les archivoltes du portail et des deux portes sont formées d'une triple voussure. Leur retombée se fait sur des colonnettes dont les chapiteaux à tailloirs polygonaux dessinent des frises de feuillages. Le portail central, en arc brisé, est orné d'un rang de pointes de diamant. Sa décoration rappelle celle des enfeux du cloître.





Vue aérienne du couvent des Cordeliers. Ph. C. Ansaldi.



L'allée du cloître.



Les fenêtres géminées.



*Intérieur de la chapelle
des Cordeliers.*
Ph. J. Testanière.



Sortie de l'office des Rogations dans la chapelle des Cordeliers 1997.
Ph. J. Testanière.

L'emplacement de l'église est aujourd'hui très exhaussé par des remblais du XIX^e siècle.

Actuellement une petite chapelle a été aménagée, coupant en deux une ancienne salle (XV^e). Ses deux hautes fenêtres se prolongent à l'étage au-dessus. Les grosses poutres de chêne du plafond ont été posées sur des corbeaux de pierre. Une massive table de pierre sert d'autel au dessus duquel a été placé un Christ florentin du XVII^e siècle. De chaque côté de la chapelle, sur des consoles de pierre, se trouvent deux statues en bois polychrome (école espagnole du XVII^e), à droite un saint François stigmatisé et à gauche, l'ange Gabriel agenouillé et les mains jointes.

Mais c'est surtout une Vierge à l'Enfant, une statue en bois du XV^e siècle, dans l'angle du mur à gauche qui retient l'attention. Malheureusement mutilée, le bas du corps avait disparu, la statue a été récemment restaurée dans un atelier parisien. C'est l'ancienne Vierge des Cordeliers.

Eglise des Récollets (ancienne église paroissiale Saint-Pierre)

L'église du couvent des Récollets n'est autre que celle de l'ancienne paroisse Saint-Pierre dont on a parlé plus haut. Les Récollets, autre branche de la grande famille franciscaine, furent installés à Forcalquier par Mgr de Glandevès, évêque de Sisteron (1606-1648), avec l'approbation du Chapitre et du Conseil de la communauté. Les religieux devaient assurer le service et l'entretien de l'église. Mais si le chapitre leur cédait l'église Saint-Pierre et la maison claustrale qui en dépendait, il en conservait néanmoins les revenus ...

A la maison claustrale les religieux firent d'importants travaux en 1632 notamment : une montée d'escalier « à double repos » depuis le plain-pied du cloître jusqu'au dortoir, avec un perron, le tout en pierre de taille (2 E 17678, f. 739, notaire Jean Hugon), des murailles, planchers, murettes et bugets, là où ils étaient nécessaires (2 E 17678, ff. 802 v° - 803, notaire Jean Hugon).

Cette maison est connue de nos jours sous le nom de « Vieilles Prisons ».

En 1680, les religieux firent refondre deux cloches de l'église par un maître fondeur d'Apt, Jean Darbon :

- « Le 20 mai ... Jean Darbon, Me fondateur de la ville d'Apt ... a prins à prix faict et promet aux religieux du couvent des pères récollés de ceste ville de Forcalquier, noble Pol de Collongue, seigneur du Castellard, conseiller du Roy et lieutenant général criminel de lad. ville, père et syndic desd. révérendz pères récollés ... de leur fondre la grosse cloche qui est au clocher dud. couvant, la refaire bien et deubement dans un mois, à la charge que lesd. pères récollés fourniront tous les attras⁶ nécessaires pour lad. fonte et cloche, ledict prix faict pour et moyenant le prix et somme de quarante trois livres payables incontinant que lad. cloche sera deubement faicte et montée à sa place, à la charge touttefois que led. Darbon ne sera tenu que de ly aider, et lesd. pères récolléz fourniront les somier et outilz nécessaires ensemble les ferementz et bois ... »
(A.D., 2 E 17773, ff. 52 v° - 53 r°, notaire Esprit Lafarge).

- « Le 27 mai ... Jean Darbon ... promet aux religieux ... de leur fondre la petite cloche quy est au clocher dud. couvant ... entre icy et le jour et feste de la Pentecoste ... » (A.D., 2 E 17773, f. 58, notaire Esprit Lafarge).

En 1689 les Récollets furent en outres chargés de célébrer la messe à l'église Saint-Jean. Au XVIII^e siècle ils desservaient aussi la chapelle de l'Hôtel de Ville.

Le tombeau de la famille de Bellonet se trouvait à l'église des Récollets.

Le couvent fut supprimé à la Révolution.

Dans l'ancienne sacristie de l'église fut aménagée une chapelle sous le titre de Saint-Pierre-ès-Liens à l'usage des prisonniers. La voûte de cette chapelle de plan carré et à nef unique est en cintre légèrement surbaissé et ornée de gypseries.

Eglise du monastère de la Visitation Sainte-Marie

L'Ordre de la Visitation avait été fondé à Annecy en 1610 par saint François de Sales et sainte Jeanne Françoise Frémyot, baronne de Chantal, grand-mère de Madame de Sévigné.

En 1630 au temps de la peste qui sévissait à Forcalquier le conseil de la communauté avait fait vœu, pour s'en délivrer, de bâtir

6 . Attras ou atracts : matériaux.

une église en l'honneur de la Vierge, qui serait desservie par une communauté de religieuses. Mais la peste passée on avait oublié le vœu. Il fallut un prompt retour du fléau pour rappeler au conseil ses obligations.

Ainsi fut fondé le monastère de la Visitation, les libéralités de la famille de Forbin Janson aidant.

Les religieuses arrivèrent à Forcalquier au mois de mars 1633 et s'installèrent à l'Hôtel-Dieu en attendant la construction d'un logis en 1646-1647.

Le 26 février 1646, elles « baillent » à Antoine et André Espitalier maîtres gippiers de Forcalquier, qui s'associeront un maçon de Mane Joseph Luc, « la bastisse et construction d'ung corps de logis qu'elles veulent fère dans leur enclos », qui donnait sur la place du Bourguet (A.D., 2 E 5919, ff. 528-529, 5920, ff. 38-39 r°, notaire Jean Seguin).

Puis le 24 avril 1647, elles s'adressent à deux maîtres menuisiers de Limans, Benoît Pons et Claude Orle pour exécuter tous les travaux de menuiserie (A.D., 2 E 5920, ff. 77 v° - 79, notaire Jean Seguin).

L'église sera construite plus tard (en remplacement d'une plus ancienne et plus modeste) :

« L'an mil six centz quatre vingtz cinq et le quinze de febvrier après midi, par devant nous notaire royal ... stably dévottes dames Marie Clère de Janson supérieure du dévot monastère La Visitation Sainte Marye de ceste ville de Forcalquier, Marye Magdeleine de Bras assistante, Catherine Clère Deyguisier, Clère Marguerite d'Astier et Dorottée Marie de St Juers conseilhères dudict dévot monastère, assanblées au son de la cloche à la manière acoustumée, lesquelles de leurs grés et au nom dudict dévot monastère suivant plusieurs délibérations faictes à ce sujet en présence de noble messire Estienne de Lombard du Troulhas, seigneur de Château-Arnoux, ont bailhé à pris faict à Jean Valier⁷, archite de la ville de Marseille présant, stipullant, de faire bien et deubement une esglise, un cheur, deux sacristies et un confessional, le tout jouignant l'esglise qui sera jouignant leur bastimant visant à la place du Bourguet du costé du levant, et de l'autre costé le chemin allant à Fontauris, en sorte que la grand porte et fasade de l'esglise vise à laditte place du Bourguet. Le tout suivant et confformément aux dessaintz donnés par ledict sieur Valier, exhibés tout présantement, signés par les parties, paraffé et signé

7 . Jean Vallier.

par nous notaire dont ledict sieur Valier s'en treuve saisi et promet d'en faire un sanblable et de le remettre ausdittes dames religieuses auparavant qu'à comenser ladicte bastisse, et des articles dressés concernant tout ledict pris faict quy seront observés par les parties sellon sa forme et teneur, consistans premièrement que l'esglise sera bastie à angles droictz sur la muraille quy est sur la place du Bourguet entre le grand dourtoir et le chemin de Fontauris vers l'esglise et le ceur⁸ que lesdittes dames religieuses ont à présant et qu'il faudra abattre, en sorte que la grande porte et la fasade soict sur ladicte muraille du costé du Bourguet et le grand autel dans ledict bastimant – 2° Le plain pied de ladicte esglise sera environ un pan et demy plus hault que la place du Bourguet, et à cest effaict il y aura un petit peron composé de deux degrés pour y entrer – 3° Elle sera longue de unze cannes, de largeur trois cannes six pans compris l'anfonsement des arcz le tout en heuvre et de l'autheur de six cannes soubs le lanbris. – 4° La fasade sera toutte revestue de pierre de tailhe avec une visitation en bas relief au dessus de la porte, une niche à chasque costé et avec les autres ornementz et archetateurs marqués dans les dessains. – 5° Le partère de ladicte esglise sera orné de six arcz de pierre de tailhe avec ses pilhastres, chapitiaux et corniche dont il y en aura trois de chasque costé, et le sanctuaire sera une espesse de dome en plat fontz et ense de panier apuyé sur quatre piliers de pierre de tailhe eslevé de huict pans plus hault que la voutte, le tout avec les architateures et selon l'ordre marqué dans le dessain. – 6° Il y aura deux marches de pierre de tailhe quy sépareront le santuaire du partaire de lad. esglise et pourtant le plan dudict santuaire sera relevé d'environ un pan et demy plus hault que le reste. – 7° Il y aura six fenestres de pierre de tailhe, trois de chasque costé du partaire de la largeur de six pans et de la haulteur de neuf, une sur chasque arc, dans le dome il y aura deux O⁹, un de chasque costé, et un autre O sur la grande porte, tous trois de pierre de tailhe et de neuf pans de diamettre. – 8° Elle sera couverte d'un lanbris en forme de voutte à lunette, lequel prandra sa naissance sur une cornisse de platre conformément au dessain. – 9° Au dessus du lanbris il y aura un plancher negat¹⁰ appuyé sur de poutres de redons de sappins, de canne en heuvre. – 10° Au dessus dudict plancher il y aura le couvert et un entrevaux¹¹ ou camarat faict de platre. – 11° Ledict

8 . Chœur.

9 . Oculus.

10 . Noyé

11 . Entrevaux : intervalle d'une solive à l'autre dans un plancher.

couvert sera faict à pignon avec de tenailhes et solives ou autrement ainsin que lesd. Dames treuveront bon, et prandra sa naissance tout jouignant ledict plancher et on laissera une fenestre pour y entrer par le bout. – 12° Les saillans seront à la génoise composés d'un mallon et de trois tuilhes sans la gorge ou thuille quy reçoit l'eau. – 13° Sur le dome il y aura pareillement un lanbris en voutte, un plancher et un couvert à entrevaux ou camarat à quatre pantes dont les saillans seront à la génoise seulement de deux tuilhes. – 14° Au dessus de l'esglise il y aura un clocher à metre une cloche avec ses consoles et corniche de pierre de tailhe dans quelque endroit où on puisse sonner la cloche du ceur qui sera faict et ledict clocher sera aresté avec deux bars de fer contre ledict couvert. – 15° Au dessous du dome il y aura une arcade de pierre de tailhe avec sa main courante du costé du ceur de la largeur qu'il plaira ausdittes dames religieuses pour y mettre les grilles tant de bois que de fer dudict ceur, lesquelles grilles seront fournies par lesdittes dames et posées par ledict sieur Valier. – 16° Le pavé de laditte esglise sera de pierre de tailhe carée, et si lesdittes dames veulent paver le santuaire de brique vernissée il leur sera loisible en payant ce qu'il coustera davantage par dessus trois livres dix solz la canne posée. – 17° Il y aura deux autels, l'un dans le santuaire et l'autre soubz un des arcz à la volonté desdittes dames religieuses, et chescun desdictz autels sera accompagné de deux crédances. – 18° Il y aura une porte de pierre de tailhe à chasque costé du grand autel pour entrer dans deux sacristies qu'on y pourra faire dans la suite. – 19° Les six fenestres et trois O seront vittrés et garnis d'un fil de rechau¹² et de bars plates de fer pour soubstenir les vittres aux despans dudict Valier. – 20° Les fondementz de toute laditte esglise seront au ferme. – 21° La murailhe qui sera du costé desd. bastimentz aura cinq pans d'espaisseur et les trois autres quatre pans jusques à plain pied de laditte esglise sans y comprendre les fondementz des piliers et bases de pierre de tailhe quy avanseront dans l'esglise, et lesd. fondementz seront de quatre pans depes et d'une canne de largeur pour chescun des quatre grandz piliers, et de deux pans depes et sept pans de largeur pour chescun des autres huit piliers ou canbages des arcz. – 22° Les fondementz de la fasade auront aussy deux pans depes par dessus les quatre de la murailhe pour soubstenir l'avancement de la pierre de tailhe de laditte fasade. – 23° Toutes les murailhes depuis le plain pied de laditte esglise au toit seront de trois pans d'espaisseur avec leur retirement d'un

12 . Fil d'archal = fil de laiton et par analogie fil de fer.

pousse¹³ et demy pour canne sans y comprendre un pan de muraille quy sera sur la tailhe des arcz, et le remplissage des grandz et petitz piliers qui requera jusques au plus hault pour le ranfonsement desdittes murailles. – 24° Ledict sieur Valier sera obligé d'abatre les bastimans qui se treuveront dans l'espasse nécessaire pour bastir ladicte esglise, de couvrir aussi l'espasse qu'il restera entre ladicte esglise et le jardin d'au bas affin que lesdittes dames religieuses puissent aller comodément dudict dortoir quy est sur le Bourguet au bastiment quy restera, mesme de soubstenir les planchers nécessaires pour ladicte communication s'il se peut comodément, de blanchir la muraille de l'esglise quy sera à couvert et particulièrement de rettenir les planchers dudict dortoir quy s'apuyeron sur ladicte esglise dans la suite ... et de rétablir ledict couvert qu'il sera obligé d'abatre pour sa bastisse et de l'acomoder en sorte que les esgoutz ayent leur coultz sans incomoder lesdictz bastimentz, et tous les débris que resteront apprés lesdictz couverts de quelle nature qu'ilz soient, appartiendront aud. Valier pour s'en servir à ladicte bastisse, fors les vittres et trelis de fer quy apartiendront ausd. dames. – 25° Les pilastres ou canbages des arcz de ladicte esglise seront de pierre de tailhe despuis le pavé de ladite esglise jusque à la corniche quy sera de lauteur d'environ trante pans et despuis ladicte corniche en hault sera de masonerye et platre fason de tailhe au dessus de ladicte corniche. – 26° Le ceur pour l'usage desdittes dames religieuses sera jouignant l'esglise du costé du levant entre ladicte esglise et le chemin de Fontauris. – 27° Il sera large de quatre cannes et demy dans heuvre et de la hauteur de vingt pans au dessoubs du lanbris. – 28° Il sera lanbrissé en forme d'impérialle¹⁴ avec une petite cornisse à la naissance, au dessus duquel lanbris il y aura un plancher negat et encores au dessus un couvert à entrevaux ou camarat à trois pans. – 29° Il sera pavé de pierre de tailhe, les murailles comanseront par trois pans d'espaisseur dans les fondementz et seront continués avec leur retirementz d'un pousse et demy par canne jusques au couvert. – 30° Il y aura deux croisières faictes de pierres de tailhe. – 31° La porte du ceur sera de pierre de tailhe. – 32° Despuis le coing de l'esglise du costé du chemin jusques au ceur il y aura une muraille de unze cannes de lonc quy aura trois pans d'espaisseur dans les fondementz et sera aute de vingt pans et de deux pans d'épaisseur hors des fondementz. – 33° Dans l'angle quy sera entre le ceur, l'esglise et ladicte muraille

13 . Pouce = 27mm.

14 . Couvert en forme de dôme galbé en doucine renversée ou en talon renversé, rappelant la forme d'une couronne fermée.

on y fera deux petites sacristies, l'une interne et l'autre externe, l'interne sera pour les religieuses et l'externe pour les prêtres où l'on entrera de l'esglise, et un confessional où l'on entrera de la sacristie externe et de l'interne et par conséquent qu'il sera partagé par un budget, le tout plus commodément qu'il se pourra. – 34° Tous ses petitz membres prandront leur jour du costé du chemin par de fenestres de pierre de tailhe et seront séparées par de petites murailles avec leur plancher au dessus et un couvert de quertz et tuiles seiches. – 35° Il sera néanmoinsz permis ausdittes dames religieuses de transférer la despance de ses deux derniers articles ailleurs sy elles le jugent à propos. – 36° Tous les coingz tant de l'esglise que du ceur seront de pierre de tailhe ... - 37° Le Sr Valier sera obligé de fournir tout ce qu'il sera nécessaire pour la bastisse desd. bastimentz, pierre de tailhe, pierre brute, chaux, sable, platre, poutres, solives, tuiles, portes, fenestres, ferrementz de portes et fenestres, cloux et généralement tout sans aucune réserve et de les randre dans leur perfection et la clef à la main, excepté pour l'esglise, les grilles du ceur et la grande porte à laquelle il ne sera obligé que de faire la doubleur ou chemisse bois blanc garnye néanmoinsz de sa serure, palmelles et gons, jusques à ce qu'on en fasse une de nouveau et excepté aussi pour les autres bastimentz, les vittres et trelis de fer que les dames religieuses seront obligées de fournir pour les fenestres où elles en voudront mettre, led. Valier estant toutefois obligé de poser lesd. trelis et grilles. – 38° Les fenestres et Os de l'esglise ne seront garnies d'aucune fenestre de bois. ... - 40° Toutes les portes et fenestres qu'il emploiera seront de bois neuf et les fenestres des sacristies et confessional qui seront carrées auront un petit chasis. – 41° Toutes les murailles seront crespies et reboucadées par dehors et engranées bien et debement blanchies par dedans tout ce qu'il sera à couvert fors dans les caves. Lequel pris fait, ouvrages contenus aux articles cy dessus et dessaintz ledict sieur Valier randra parfaictz et achevés en forme puis le jour de la Nouel prochain en une année, et ce moyenant le pris et somme de unze mil quatre centz livres, desquelles ledict sieur Valier promet de faire l'avance de quatre mil quatre centz livres, lesquelles porteront intheretz en sa faveur au denier vingt ainsin qu'il sera dict cy après jusques à enthier payement, lesquels seront amoindris à prorata des payementz et iceux comenseront de courir *scave* de mil cinq centz livres dès aujourd'huy, plus d'autres mil centz livres lhorsque les fondementz de tous lesd. bastimentz seront à res de terre et quand aux mil quatre centz livres restantes, les inthérestz ne couriront que lhors que lesdictz ouvrages seront une canne deux

pans à dessus terre. Et quant aux sept mil livres restantes seront payées par lesd. dames religieuses come elles le promettent à payement de deux mil livres la chescune fois, la dernière quy ne sera que de mil livres, comensent la première paye lhorsque lesdictz bastimentz seront à vingt pans sur le pavé, la seconde lhors qu'ils seront sur la corniche, la troisesme lhors que les couvertz et planchers seront achevés, et les mil livres restantes lhorsque l'ouvrage sera parfaict, achevé et recepté, duquel ouvrage et pris fait ledict sieur Valier en sera tenu durant le tempz d'une année après toute l'œuvre faite, promettant lesdittes dames religieuses de payer lesdittes quatre mil quatre centz livres quy auront esté fournies par ledict Valier aux mesmes payes qu'il les a fournies cy dessus, dont la première se fera six mois après l'œuvre faite, la seconde autre six mois après, et la dernière six mois après laditte seconde paye, porté en la ville de Marseille et maison dudict Valier. Pache qu'apartiendra aud. sieur Valier toute la pierre brute quy est dans ledict simentière et dans le jardin inférieur, comme aussy les solives et tuilles qui sont dans le galetas dudict dourtoir, encores les poutres quy sont dans ledict jardin inférieur et sous l'alée inférieure dudict dourtoir ; et quand à la chaux et sable quy sont tant dans ledict simentière que dans ledict jardin inférieur, ledict Sr Valier sera obligé de les prendre et d'en compter le pris ausdittes dames religieuses sur le pied de l'achept et sur la simple exertion quy en sera faite par la seur économe ; aussy sera permis audict sieur Valier de faire cruser de pierre dans la terre que lesd. dames pocèdent le lonc du chemin de Saint Marc et à l'androict quy n'est pas semé ou en les desdomagent du semé, la terre qu'il sera tirée des fondementz lesd. dames la fairont porter à ses fraitz à l'androict que bon leur sanblera... » (A.D., 2 E 17785, ff. 198-204, notaire Jean Joseph Despieds).

Mais à peine commencés (partie des fondements et partie des murailles cependant faites), les travaux furent interrompus :

« estant survenu quelque différent entre les parties laditte économe ayant fait cougnoistre audict Valier de désister de travailler audict prix fait sous l'offre qu'il luy feust faite verbalement de luy payer les journées, ensamble tous les mathériaux qu'avoict fait venir et le relever des obligations par luy passées par led. acte de pris fait que pouvoict avoir passé en conséquence de celluy que l'économe dudict monastère luy avoict bailhé, n'ayant ledict Valier voulu désister, laditte économe auroict esté obligé de luy faire acte de sommation le

second du courant pourtant de désister de travailler ou faire travailler audict pris fait et de cesser de faire venir les mathériaux avec offre de luy payer toutes ses journées, ensamble de luy payer tous ses atractz et mathériaux qu'avoict fait venir, suivant la licquidation qu'en seroict faite par deux amis comungz, luy ayant laditte économe noumé de sa part Isnard Magnan m^e masson et sommé d'en nomer de la sienne non suspect pour procéder à laditte licquidation affin de payer tout ce quy luy seroict légitimement deub aussy avec offre de relever ledict Valier envers ceux quy auroict passé lesditz actes de pris faitz avec protestation à deffault de ce, de ce prouvoir et de tous despans, domages et inthérestz, n'ayent led. Valier requis que coppie, préthendent laditte économe de se prouvoir pour faire déclarer ledict contract nul pour avoir esté fait et passé sans la permission du seigneur évesque et autres solennités requises aux pris faitz de ceste importance qui auroict veu tirer la ruine dudict monastère, percistent néanmoins laditte économe de vouloir undamniser ledict Valier aux formes portées par ledict acte de convantion sommation et atandeu son reffus le faire condaner avec despans. Au contraire ledict Valier préthendoit de faire son pris fait aux formes portées par le susdict contract et à tout cas faire condaner laditte économe à tous les domaiges et inthérestz qu'il pouvoit souffrir sur l'empêchement quy luy estoit donné de faire le susdict pris fait, ayent achepté quantitté de mathériaux soit de la chaux, sable et pierre qu'il a fait porter à ses fraitz et despans, que le tout se treuve sur le lieu, ayent employé beaucoup des ouvriers à travailler audict pris fait, encores donné des autres pris faitz en considération d'icelluy, fait divers dessaintz pour la ditte bastisse et divers voyages de la ville de Marseille en ceste ville à laquelle il a fait un séjour de environ cinq ou six mois, ayent quitté sa maison et ses affaires et des autres pris faits qu'il auroict prins pour sortir plus tôt de celuy que l'économe luy avoict baillé, ayent aussy exigé de grandes sommes pour fournir à laditte despance et faire les avances qu'il c'estoict obligé de faire par le susdict contract de prix fait ». (A.D., 2 E 17785, f.360, notaire Jean Joseph Despieds, transaction du 9 août 1685)

Il semblerait qu'après mûre réflexion les visitandines aient estimé trop élevé le coût de la construction et qu'il y ait eu mésentente entre l'architecte et la sœur économe.

CHAPELLE du COLLÈGE

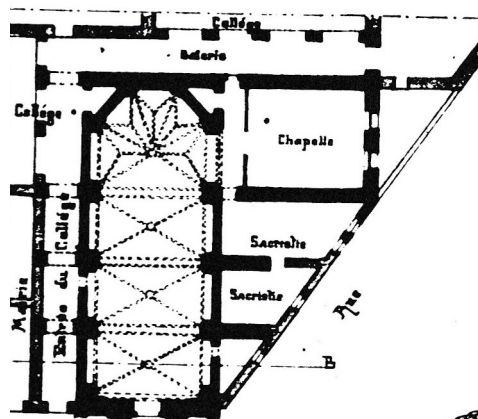
Forcalquier
Basses Alpes



Coupe A-B

Plan et Coupe

Echelle de 0,005 m^{re}



Place du Bourguet



Façade - place du Bourguet

Echelle de 0,01 m^{re}

(4) 44

Quoi qu'il en fût le couvent, après avoir versé une indemnité de 1006 livres au sieur Vallier, s'adressa à l'architecte aixois Jean Valon¹⁵, le 27 août de la même année, pour continuer les travaux.

Seuls le plan général de l'église et sa façade sont conformes au premier projet.

Longueur de la nef	15m
Largeur	8,50m
Profondeur du chœur	8m
Largeur	8,50m

A l'intérieur la nef, encore fortement imprégnée de gothique, qui comprend trois travées à pilastres doriques soutenant un entablement et une frise à métopes et triglyphes, est voûtée sur croisées d'ogive. Le chœur, lui, est recouvert d'une croisée d'ogives rayonnante à six branches, avec liernes et tiercerons. La nef est percée à l'est de quatre baies garnies de vitraux, et d'un oculus au sud. Les peintures murales (rinceaux, anges et personnages) auraient été faites au XIX^e siècle par un peintre italien : Barroffio¹⁶.

Quant à la façade, elle se rattache à cet art du XVII^e siècle dit « jésuite ». Elle est composée selon la rigueur des canons classiques. Sa partie inférieure comporte un entablement dorique soutenu par des pilastres entre lesquels se placent deux niches latérales. Au dessus une large niche encadrée de pilastres à deux ailerons, est surmontée d'un fronton triangulaire.

Cette façade semble cependant inachevée : les niches sont vides, le bas-relief de la Visitation n'a jamais été exécuté. Le couvent a-t-il manqué de ressources pour terminer cette façade ? Ou est-ce par souci de rigueur janséniste qu'il aurait renoncé à son ornementation ?

A la Révolution l'église fut transformée en salle de réunion. Celle-ci redeviendra église du petit séminaire que Mgr de Miollis installa dans une partie de l'ancien couvent, puis, après 1853, celle du collège Saint-Louis de Gonzague jusqu'à la Séparation. Toute la partie inférieure de la nef séparée de la voûte par un plancher, est occupée de nos jours par une salle de cinéma.

L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des M.H. le 9 mars 1927.

15 . Jean Vallon.

16 . Sans doute Tommaso Baroffio (+ 1877 à Mendrisio) (Ec. Suisse) qui exécuta aussi des fresques dans les églises de Marseille, Nîmes et Avignon.



*Façade méridionale de l'église
du couvent de la Visitation.*



Façade orientale de l'église.



Intérieur de l'église vers 1910. (Actuellement salle de cinéma).
Ph. Arch. municipales de Forcalquier



Ancien chœur des religieuses au N.E. de l'église.
Ph. Arch. municipales de Forcalquier.

Eglise Saint-Joseph du monastère de Saint-Augustin

A l'entrée de la rue Saint-Jean se trouvait le monastère des Augustines sous le titre de Saint-Joseph.

Ces religieuses s'étaient installées à Forcalquier vers 1647, sous la protection, semble-t-il, d'Isabeau de Grasse, vicomtesse de Reillanne.

Le 11 septembre 1647 elles passèrent un prix fait pour la construction de leur église :

« ... Phelip et Estienne Laugiers, père et filz, m^{es} massons du lieu de Mane ... ont promis au devôt monastère des religieuses de St Augustin soubz le tiltre de St Joseph de ceste ville de Forcalquier, dévotes et révérentes Mère Marie de Montbel supérieure aud. monastère et Marie Geneste¹⁷ soubz prieure et autres religieuses ... de fère et construire une églize au debas et entrée de la maison que led. monastère a acquise du Sr Jacques Vallansan enquesteur jadis au siège, du cousté de la rue du chemin neuf durant le plain des deux passages ou ciel ouvertz de lad. maison et de la aulteur que sera advizée et plerra ausd. dames et de la longur despuis lad. rue jusques à la dernière muralhe de la grande montée de lad. maison quest icelle montée derrière la rue tirant à la porte de St Jehan ; lequel monastère fornira la chaulx, sable tant sullemant ; les massons prendront la piarre sur le lieu que proviendra de la desmolition des muralhes vielhes, montées et degrés qu'à ce sujet ilz desmoliront à leur propres coustz et despans sans abus ny précipitation pour la concervation de la talhe desd. degrés, ensemble du couvert ; feront toutes les muralhes à comancer sur celles jà faictes et espessur d'icelles avec leurs retenemens nécessaires sur le hault. Le tout bien et dubeuement faict, reboqué tant dedans que dehors. Et pour tout sallère tant desd. massons que manuvres, led. monastère leur paiera vingt quatre solz pour chascune canne carrée des dictes muralhes à raison de deux pans d'espessur, compris lad. desmolition de quoy le monastère n'en paiera rien. Ne porront lesd. massons quiter ny laisser jusques qu'elle soit parachevée

17 . Pour Gineste.

par quel prétexte que ce soit ; comanceront dès lundy prochain, seront payés au comancement scavoir trante livres et le restant en travaillant; et pour les autres travaux que le monastère leur fera fère et que lesd. muralhes seront payées à la journée, leur sera payé à raison de seze solz le jour à chascung, soit pour couper, talher piarre ou autrement et les jours destorbiés sera défalqué à proportion, sans aussy ce pouvoir divertir ny quiter la besongne que le tout ne soit parachefvé bien et dubuement et à perfection ... » (A.D., 2 E 17689, ff. 1220-1221, notaire Antoine Eymar).

Le 16 mai 1651

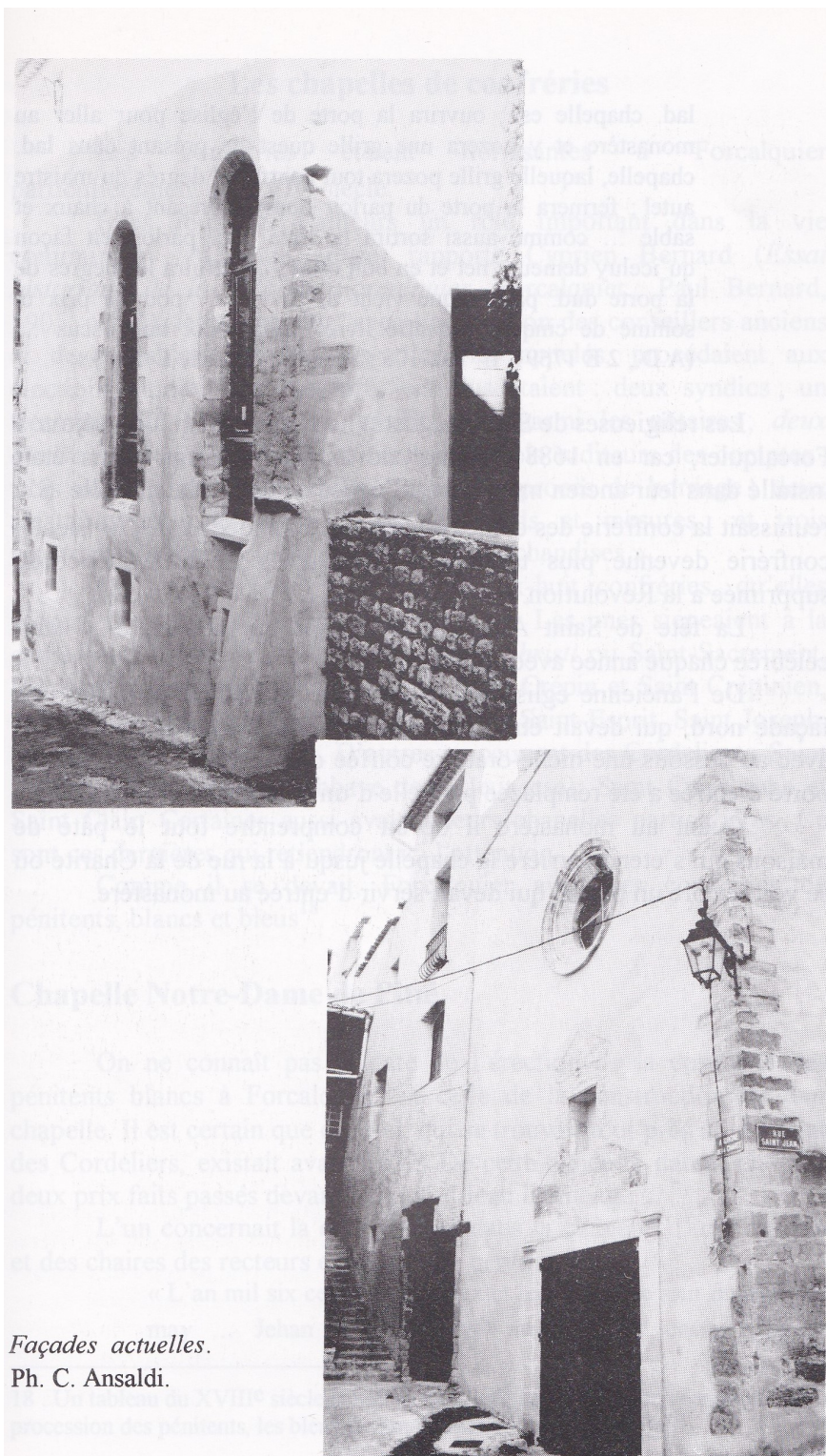
« Benoît Pons m^e menuzier de ceste ville de Forcalquier ... promet au dévôt monastère ... réverande mère Malthe Geneste, prieure et supérieure dud. monastère ... de faire et couvrir ... aux propres coustz et despans dud. Pons dans l'esglise dud. monastère et du costé du maistre autel d'icelle jusques à la cinquiesme pouttre d'icelluy, à ce lad. cinquiesme pouttre comprinse, des aiz, bois neuf de puplier sec duement agencé, joint, polly et façonné d'un costé, et à ces fins led. Pons ... fournira tout led. bois, clous et choses nécessaires jusques à œuvre faicte et achepvée, laquelle œuvre et travail led. Pons promet faire et parfaire avec un pont geonilloir et acodoir du mesme bois, de trois pans de large et quatre pans d'auteur, que pareillement fornira, entre icy et l'avant veille de la feste de Dieu prochaine, sans que pour le faire led. monastère soyt tenu de fornir aulcune chose. Et lequel travail et prix faict sera faict et parfaict par led. Pons pour le prix et somme de quarante deux livres de l'édicte faisant quatorze escus ... » (A.D., 2 E 17691, ff. 49-51, notaire Antoine Eymar) .

Le 15 juillet 1651 un prix fait est passé à Antoine Vene, m^e gippier de Forcalquier pour la construction d'un parloir

« à la chapelle quest dans l'église dud. couvant et au chœur d'icelluy. Et pour ce faire faire une muraille à chaux et sable quy fera séparation dud. parloir et de la cavve quest au dessous d'iceluy ... plus fera et blanchira led. parloir aussi à chaux et sable et le blanchira de fleur de chaux ; fermera la porte qui s'en aloit aud. parloir du costé du monastère avec de plastre ; ouvrira la muraille quest entre les deux parloirs pour y pozer la grille telle que sera advizé par lesd. dames, ensemble le tour ; fermera lad. chapelle avec du plastre ; fera une porte là où la grille de



Ancienne chapelle de l'hôpital Saint-Louis (autrefois monastère des Augustines), vers 1910. Ph. Arch. Municipales de Forcalquier.



lad. chapelle est ; ouvrira la porte de l'église pour aller au monastère et y posera une grille quest de présant dans lad. chapelle, laquelle grille posera tout contre les degrés du maistre autel ; fermera la porte du parloir quest à présant à chaux et sable ... comme aussi sortira la terre dud. parloir en façon qu'iceluy demeure net et en bon estat ; construira les degrés de la porte dud. parloir que vient de la rue ... pour le prix et somme de cinquante quatre livres faisant dix huit escus ... (A.D., 2 E 17691, ff. 102-105 r°, notaire Antoine Eymar).

Les religieuses de Saint Augustin ne firent pas un long séjour à Forcalquier, car en 1688 l'hôpital de la Charité Saint-Louis était installé dans leur ancien monastère. L'église en devint la chapelle. S'y réunissait la confrérie des dames de la Charité fondée au XVII^e siècle, confrérie devenue plus tard celle des Dames de la Miséricorde supprimée à la Révolution.

La fête de Saint Augustin, du temps du monastère, y était célébrée chaque année avec solennité.

De l'ancienne église on voit encore les hautes murailles. La façade nord, qui devait être la façade principale a gardé son oculus avec au dessous une niche-oratoire coiffée d'un petit fronton, mais la porte d'entrée a été remplacée par celle d'un garage.

Quant au monastère il devait comprendre tout le pâté de maisons qui s'étend derrière la chapelle jusqu'à la rue de la Charité où se voit encore un portail qui devait servir d'entrée au monastère.

Les chapelles de confréries

Les confréries étaient florissantes à Forcalquier particulièrement au XVII^e siècle.

Elles jouaient d'ailleurs un rôle important dans la vie communale : « Chaque année, rapporte Cyprien Bernard (*Essai historique de la ville de Forcalquier*, Forcalquier : Paul Bernard, 1905, p.131), les trente élus, avec l'adjonction des conseillers anciens et des notables nommés *los citas*, les appelés, procédaient aux élections municipales. Les officiers élus étaient : deux syndics ; un trésorier ; un secrétaire ou greffier pris parmi les notaires ; *deux ouvriers des églises ou des œuvres pies* ; trois auditeurs des comptes ; trois cominaux ou estimateurs, juges des procès de bornage ; deux aléataires, chargés du contrôle des poids et mesures ; et trois regardaires ou inspecteurs des vivres et marchandises ».

On ne comptait pas moins de dix-huit confréries, qu'elles fussent de métier ou uniquement de piété. Les unes siégeaient à la cathédrale : Ames du Purgatoire, *Corpus Christi* ou Saint-Sacrement, Immaculée Conception, Sainte Anne, Saint Crépin et Saint Crépinien, Saint Sébastien, Saint Eloi et Saint Patrice, Saint-Esprit, Saint Joseph, Saint Mary et Saint Thiers. D'autres au couvent des Cordeliers : Saint Antoine, Sainte Barbe (Abbaye de la Jeunesse), Saint Christophe et Saint Clair. Certaines aussi avaient leurs chapelles particulières. Ce sont ces dernières qui retiendront ici l'attention.

Comme il se devait, Forcalquier avait ses confréries de pénitents, blancs et bleus¹⁸.

Chapelle Notre-Dame de Pitié

On ne connaît pas la date de l'érection de la confrérie des pénitents blancs à Forcalquier, ni celle de la construction de leur chapelle. Il est certain que celle-ci, qui se trouvait tout près du couvent des Cordeliers, existait avant 1632. De cette année-là datent en effet deux prix faits passés devant le notaire Jean Domenge.

L'un concernait la construction dans la chapelle d'une cloison et des chaires des recteurs et maîtres de cérémonies :

« L'an mil six centz trante deux et le troisieme jour du mois de may ... Jehan Sallamon, M^e menuzier de ceste ville de

18 . Un tableau du XVIII^e siècle conservé au Musée de Forcalquier, représente une procession des pénitents, les bleus devant les blancs, suivis du clergé.

Forcalquier ... a promis et promet à la compagnie des frères pénitans blans de lad. ville ... de faire et construire dans la chapelle desd. confrères joignant le couvent des frères mineurs, scavoir une cloyzon bois de noyer pour faire séparation et mespartement de la chapelle et pour fermer le lieu où lesd. confrères s'assamblent pour dire le divin office, laquelle promet faire et pozer à l'endroit où luy a esté monsté, d'une muraille à l'autre, de la haulteur d'une canne et demye, se fermant à deux portes, et fère ung parapiedz à panneauz fassonné par le dedans et dehors, de telle autheur que sera requis et nessésaire, ayant ung adjounilhoir au dernier et du cousté de la grand porte de lad. chapelle, depuis lequel parapiedz en hault sera faict avec de grand collonnes de noyer et tourneyées en pouterie, rellées d'une cournisse et frize arquitrave ramplie de consolles et chérubins ... et au dessus d'icelle ung fronton avec une crois au dessus, et tout contre joignant icelle, fera les deux chères des recteurs pozées la chescune à cousté de la porte et entrée de ladicte cloyzon deubemant adsorties et fassonnées, garnies et parées d'ung polpitre et par le devant d'un adjounilhoir et l'entrée d'icelle seront fermées, fassonnées. Comme aussy fera à l'opposite et endroit des deux chères, deux autres chères aussy noyer, toutesfois à cousté des chères desd. recteurs pour les mestres des sérimonnies. Le tout deubemant travaillé et adsorty suivant son art de bois de noyer et le marchepied de bois blanc. Laquelle œuvre promet avoir faicte, parachevée et pozée à son lieu et plasse dans quatre mois prochain moienant la somme de nonante livres en desdution de laquelle a receu présentement quarante cinq livres, scavoir quinze livres en six cannes cinq pans et demy en des hais *scive* postan de noier, et trante livres en argent ... et les quarante cinq livres restans lesd. sieur recteurs et trézourier seront teneus les payer ou fère payer lors que lad. besogne sera faicte et achevée. Comme aussy seront teneus luy fournir le ferrement et gipperie nessésaire pour pozer ladiste besongne ... » (A.D., 2 E 5907, ff. 268 v° - 269, notaire Jean Domenge) .

L'autre, le pavement du sol :

« Du trente septembre mil six centz trante deux ... Pascal et Ollivier Andrés frères ... ont promis et promettent aux frères pénitentz de l'habit blanc de lad. ville ... de paver leur chapelle ... de mallons à pointe de diamant bien et deubement faictz, cuitz et jointz, depuis le degré quy est au devant de l'hautel servant d'agenoulhoir jusques à la muraille du plus bas de lad. chapelle tirant vers les degrés et y fere au mitan de long en long et durant le large à l'endroit que sera advisé par lesd.

sieurs recteurs une croix de mallons vernissés de blanc ... poincte de diamant aussi bien et deubement cuitz et joingz pour donner plus de lustre aud. pavement et le tout bien esgal et à niveau afin que soit bien plain, et avoir faict et parfaict lad. besongne par tout le mois d'octobre prochain et ce moyenant le prix et somme de trante quatre solz la cane carrée ... A esté de pache que lesd. Andrés acomensant led. pavement seront tenus l'achever dans la mesme sepmaine qu'ilz lacomenseront afin que lesd. confrères puissent aux jours de feste et dimanches continuer l'exercisse de leurs offices et fère dire messe et que pendant led. temps led. office ne soit discontinué » (A.D., 2 E 5907, ff. 460-461 r°, notaire Jean Domenge).

En 1654, c'est un banc à dossier qui est fait pour la chapelle :

« L'an mil six cents cinquante quatre et le dernier jour du moys de may ... Me Estienne Ferrier menuzior de ceste ville de Forcalquier .. a promis comme par le présant acte promet ... de faire et construire ung banc à doussier pour estre pozé dans la chapelle desd. frères pénitans quy règnera depuis le cledis jusques à l'escalier de taille quy est au devant l'autel de ladicte chapelle tout le long des murailhes d'ung cousté et d'autre de la chapelle, à panneaux, cournisses et architrave, quy sera rellevé dessus le siège de six pans et sera rellevé dessus de saumies ou poutres d'ung pan d'auteur contre lequel sera fait le siège quy aura ung pan et demy de large, ledict siège sera rellevé dessus lesd. poutres ou marchepied de deux pans, le devant d'icelluy bouché aussy à panneaux et le dernier de boys blanc depuis le siège en bas avec le fondz et megeans¹⁹ de quatre et quatre pans pour s'en servir de caisses. Sera fait de mesme ung marchepied de troys pans de large et de la longueur dud. banc à doussier d'ung cousté et d'autre, icelluy marchepied boys de chayne ou boys blanc. De mesme faira ung poupitre au devant dudict banc à doussier de la auteur par dessus le marchepied de troys pans. Icelluy poupitre sera fermé devant et dernier aussy à panneaux pour s'en servir lesd. confrères d'armoyres de la largeur d'ung pan et quart franc dedans besogne et par dedans du cousté dud. marchepied sera fait de portes et mejans avec son fondz quy auront de distance de l'ung à l'autre de deux pans et demy, lesdictz mejans et fondz de boys blanc. Comme aussy dedans ledict poupitre et au dessus le marchepied tout de long d'ung cousté et d'autre faira ung ageollinoir de la largeur de troys

19 . Megean ou mejan : cloison.

quartz de pan et par dehors ledict poutre cy rapportera de piéces servant de consolles pour porter les aiz quy serviront de siège. Laissera sur le mitan dud. poutre ung passage pour monter sur le marchepied avec ung degré. Les chères des recteurs que y sont pozées sera tenu les recteurs ung peu plus hault que le marchepied dudict banc à doussier avec ung escallier pour monter ausdictes chères, et sur le devant desdictes chères y posera aussy deux consolles pour porter les aiz servant de siège. Toute laquelle bezongne sera tenu faire de boys de noyer bon et de recepte, fors quy est exprimé cy dessus en boys blanc ... Lesdictes poutres ensamble tous les ferremantz nécessaires lesdictz confrères seront tenus fournir, à la charge que les bans que sont à présent à la dicte chapelle apartiendront aud. Ferrier. Le tout pour et moyenant le prix et somme de deux cens huictante deux livres, à ce comprins son droict de réception payables par lesd. confrères, scavoir ung tiers dans huit jours d'huy contables, l'autre tiers lhors que lad. bezongne sera la moitié faicte et le restant la bezongne receue et pozée, laquelle promet randre à sa perfetion dans ladicte chapelle et pozée ... entre icy au jour et feste de la Toussains prochaine ... » (A.D., 2 E 5934, ff. 68 – 70 r°, notaire Jean Baptiste Arnaud).

En 1666 des tableaux sont encadrés :

« L'an mil six cens soixante six et le seize jour du mois de janvier ... (prix fait est) bailhé à Louis et André Maixe Mes menussiers esculteurz de la ville de Manosque ... de faire et cadrer dix tableaux de ladicte chappelle conformément aux deux autres quilz sont cadrés et faictz par André Monard avec les ondes nécessaires, le tout boix de noyer et du plus beau quy promettent randre perffectionnés et randeux et portés dans ladicte chappelle dans ung mois et demy prochain et se moyenant le prix et somme de cinquante sept livres dix solz ... » (A.D., 2 E 17779, f. 271. Notaire Jean Joseph Depieds).

A la fin de la même année un travail de dorure est confié à un prêtre de Cavaillon :

« L'an mil six cens soixante six et le septiesme jour de dexambre ... (les pénitents blancs) ont bailhé à prix faict à Messire Dominique Pietton prestre rézidant à Cavalhon ... de dorer le cadre, tabernacle, custode et devant d'autel de lad. chapelle, le tout à fondz d'or tant plain que vuide, mat et bruny, excepté le pied d'estail d'en bas tant du retable et cadre que du

devant d'autel quy sera marbré avec la peinture nécessaire le mieux qu'il se pourra. Laquelle heuvre se comanssера au comanssement du mois de mars prochain pour estre continuée jusques à son entière perfetion et le tout remis à sa place que sera par tout le mois de septembre prochain. Laquelle heuvre sera vizittée par deux maistre sy bon samble à lad. compagnie. Et ce ... pour et moyenant le prix et somme de quatre cens cinquante livres ... Et icy présant led. frère Jean Moutet, lequel ... pour l'honneur et gloire de Dieu en desdution et à bon compte dud. prix promet payer à son propre aud. Messire Pietton cinquante livres à la fin du mois d'août prochain, lequel dom faict pour le doremant dud. tabernacle ... » (A.D., 2 E 5940, ff. 382-283, notaire Jean Baptiste Arnaud).

Cette chapelle qui semble avoir été richement meublée fut vendue à la Révolution pour 990 livres.

Chapelle Notre-Dame du Saint Rosaire

En 1662 fut entreprise en la cathédrale, la construction d'une chapelle de la Vierge pour la confrérie du *Corpus Domini*, de l'Immaculée Conception et du Rosaire.

Une ancienne chapelle sous le titre de Notre-Dame du Saint Rosaire et administrée par une luminaire, qui prendra le nom de confrérie, existait cependant auparavant. En témoigne un prix fait passé en 1634 pour sa réfection :

Le 7 janvier 1634, deux maçons de Forcalquier

« promestent à la luminère Notre Dame du Saint Rosaire ... de refaire bien et deubement le devant de la chappelle Notre Dame ditte de Limans, despuis le bas des cledis en hault et y mettre de couvertz de pierre de taille sur lesd. cledis, fère une arcade à la porte ... fère une fenestre au dessus de lad. arcade comme elle estoit, plus de refaire le clocher et le fère de la haulteur de dix pans avec la pointe, ausser le dernier de lad. chapelle comme le devant, recoler le couvert, reblanchir le devant et dehors comme estoit, refaire l'autel, rabilher les banquetz ... Et auront parachevé le tout entre icy au jour et feste de Notre Dame de mars ... » (A.D., 2 E 5908, f. 460, notaire Jean Domenge).

Où se trouvait cette chapelle ? Tomba-t-elle en ruine après la construction de la chapelle de la cathédrale ?

Chapelle Saint-Marc

Cette chapelle qui se trouve au nord-ouest de Forcalquier, abritait avant la Révolution la confrérie dite de Saint-Marc, qui regroupait les artisans du bâtiment, maçons, gipiers et menuisiers. La date de sa construction est inconnue. On sait seulement qu'elle fut rebâtie en 1666 :

« Pris faict pour la confrérie de Monseigneur Saint Marc
L'an mille six centz soixante six et le onze julhet après midy,
par devant moy notère et tesmoins a esté en personne Jean
Girard Mre masson et gipier de ceste ville de Forcalquier,
lequel a promis et promet à la confrérie de Monseigneur St
Marc de la ditte ville et à Mres Antoine Vene aussy gipier et
Jean Depiedz mesnusier, prieurs modernes d'icelle, adcistés de
Mres Jean Sallamon, Barnabeau Vachier, Pierre Astouin, Jean
François Balestier, Antoine Brémond aussy Mes mesnisiers et
massons, tous confrères d'icelle, présentz, stipulantz, de faire et
parfère, fondre et resbastir la chapelle quy est soubz le tiltre et
nom de mondict seigneur St Marc au terroir du dict Forcalquier
et cartier du dict St., confrontant le grand chemin allant à
Limans, fournir son travail, mains, manœuvres, bois, estagières
pour faire toutes les muralhes, crottes, voultres, crosilhons et
bacs, tout ce qu'il sera requis et nécessaire ; et fera la dicte
chapelle de quatre canes de longueur et deux canes de largeur
franches dans œuvre ou plus s'il est de besouing, faicte en
forme de deux crosilhons égaux l'un de l'autre et les muralhes
longues de deux côtés de quatre pans d'especeur et celles des
deux boutz de trois pans d'especeur et les dittes muralhes de
deux canes d'auteur et la crotte, voultres et crosilhons ce fairont
sur les dittes muralhes à leur rond et proportion et cellon ce
qu'il sera advisé par les dictz prieurs et confrères ou deux
d'iceulx premiers requis verbalement, moyenant pour chasque
cane carrée réduite à deux pans d'especeur de vingt six solz
tant le bas coustés, boutz, voultres, crottes, crosilhons combien
que les dittes crottes, voultres et crosilhons soient pas de la dite
especeur de deux pans payables trante livres à exiger de la
comunaulté dudict Forcalquier, qu'il disent que la ditte
comunalté a accordé pour la fabrique de la ditte chapelle par la
dernière délibération du conseil, que ont promis y donner plus
trois livres quinze solz qu'icelluy Girard a receues réalement au
descouvert des ditz prieurs en monoye et le restant de ce que ce
montera le ditte besongne, le dict Girard l'exigera des confrères
que luy seront balhés par role par les ditz prieurs par eux signés

ou l'ung d'eux et en cas que les ditz confrères que seront mantionés dans le dict role ne les veullent payer, leurs cottes que seront mantionés dans le dict rolle à la simple réquisition verbale que le dict Girard leur faira, les dictz prieurs seront teneus de prandre son faict et le faire payer des cottes des refusans, huict jours après qu'il leur aura déclaré les ditz refusans et encores après que ladicte besongne sera parachevée et receue la ditte confrérie sera teneue, les ditz confrères stipulantz et promettantz, de payer ou faire payer le dict Mre huict jours après telle besongne achevée et receue ; lequel Girard sera teneu de couvrir la dicte chapelle soit de lauses ou de tuilhes au choïs des ditz prieurs, faire les cantonades du devant et la porte-entrant à la dicte chapelle de pierre de tailhe, ce servir de la tailhe et lauses quy ce treuveront du desbris de la chapelle vieilhe que y est à présent. La dicte porte se faira de la mesme aulteur et largeur que celle que y est à présent, ensemble les deux fenestres ce fairont comme celles quy y sont à présent avec pache que la ditte confrérie fournira au dict Girard toute la chaux destrampée, sable, pierres, lauses, tuilles si besouing est, plastre, ferrementz et autres choses nécessaires pour faire et parachever la ditte chapelle, mesmes faira ramplir de la terre les espaulles de la crotte et crosilhons, en sorte que le dict Girard n'est teneu ainsin que dict est, que de fournir son travail, manuvres et estagières. Laquelle besongne sera faicte et receue entre icy les festes de Noel prochaines. Cest acte et contenu les parties promettent pour ce que chascung concerne garder, observer ny contravenir à paine de tous despans, damages, inthérestz soubz obligation des biens, rantes et reveueus de la ditte confrérie et yceulx du dict Girard et des dictz confrères jusques qu'ilz ayent satisfait à ce qu'ilz ont promis à toutes courtz requises avec deube renontiation serment, Et acte faict et publié à Forcalquier dans la maison de moy notère ez présances de Jean Vene aussy Me gipier, Mre Jean Roche notère royal de Fontiane, tesmoins requis et signés quy à sceu, enquis » (A.D., 2 E 17693, ff. 814 v° - 817 r°, notaire Antoine Eymar).



La chapelle Saint-Marc un jour de pèlerinage. Ph. Christian Ansaldi.



Intérieur de la chapelle.

En 1772 un nouveau pris fait est donné à un maçon de Forcalquier, Antoine Brémond qui :

« sera obligé de reboucar et crespier lad. chapelle par le dedans à chaux et sable bien et deubement assorty, avec ung blanchissement de laict de chaux, les arestes des croisillons seront aussy deubement faictz par led. Brémond avec plastre, d'alheur faire un banquet ou accotoir tout autour de lad. chapelle et rabiller le couvert, laquelle heuvre sera faicte dans trois mois du jourdhuy comptables ... et ce moyenant la somme de treze livres » (A.D., 2 E 17746, ff. 261-262 r°, notaire Antoine Bernard).

L'année suivante le maçon Pierre Depieds fait le pavage « de bars de tailhe », « à raison de trois livres six solz la canne carrée » (2 E 17782, ff. 515 v° - 516, notaire Jean Joseph Depieds).

Le petit clocher-arcade qui est accolé à la chapelle est une adjonction de 1934. Sa cloche, fondue en 1874, porte le nom de Marie Victoire.

L'édifice, de plan rectangulaire (Longueur 10 m., largeur 4 m.) et à chevet plat qui regarde l'ouest, est formé de deux travées voûtées d'arêtes. Sa façade, à l'est surmontée d'une niche où vient d'être placée une statue moderne de saint Marc, œuvre de Marc Fassino, avec, à son pinacle une croix placée aussi récemment, est percée d'une porte entre deux fenêtres, portes et fenêtres rectangulaires. Trois contreforts s'appuient contre le mur nord et une petite sacristie contre celui du midi.

A l'intérieur, au fond et au dessus de l'autel, se trouve une grande toile (2,40 x 1,80 m.), de la fin du XVII^e siècle, représentant la Sainte Famille avec les évangélistes Marc et Jean au premier plan.

On ne connaît pas le nom de l'artiste auquel fut confié le soin de peindre ce tableau, en exécution des dernières volontés d'un forcalquiéren célèbre, Jean de Bellonnet.

Jean de Bellonnet était né à Forcalquier le 23 septembre 1621, d'une très ancienne famille de la ville. Engagé très tôt dans l'armée et devenu lieutenant-colonel d'infanterie et surintendant des fortifications il avait été envoyé, sur recommandation expresse de Louis XIV, en République de Venise pour apporter à celle-ci l'aide de ses connaissances techniques dans l'art des fortifications lors de sa guerre contre les Turcs qu'elle s'efforçait de chasser de Candie (île de Crète), réputée le boulevard de la chrétienté. De grands combats s'y livraient. C'est à la veille de l'un d'eux, le 15 août 1660, que Jean de

Bellonnet avait décidé de faire son testament. Ayant été élevé au rang de Chevalier de l'ordre de Saint-Marc par le gouvernement vénitien, il avait ordonné dans ce testament qu'un tableau de saint Marc fût placé à la chapelle Saint-Marc de Forcalquier, comme une faible reconnaissance et un souvenir des bienfaits reçus dans le service de la Sérénissime République dont ce saint était le patron. Il devait mourir des blessures reçues en combattant quelques jours plus tard, dans l'île voisine de Cerigo (Cythère).

Le tableau restauré en 1978 par Mme Aline Pelhate-Renault, porte en bas et à gauche les armoiries du donateur :

Ecartelé, aux I et IV, d'azur à une tour d'or crénelée de cinq pièces du même, accompagné en chef de deux croissants d'argent adossés, surmontés d'une étoile d'or ; aux II et III, contre-écartelé de gueules à un pont à trois arches d'or et d'or à un loup rampant d'azur (René Borricard, *Nobiliaire de Provence*, t.I, p. 168).

Ces armoiries sont en partie cachées par le cadre actuel du tableau.

Le 8 nivose an III, la chapelle fut vendue pour 750 livres. Menaçant ruine, elle fut réparée, par souscription, en 1930.

De nos jours elle est un lieu de pèlerinage :

Chaque année, le 25 avril, jour de la fête de saint Marc, de nombreux fidèles, malgré l'heure matinale (7h.), n'hésitent pas à gravir les pentes de la colline pour rendre un hommage populaire au saint évangéliste.

Le *Journal de Forcalquier* du 21 avril 1940 rapporte une vieille tradition dans un article intitulé « Saint Marc et les magnans » : C'était au temps des vers à soie. Le 25 avril, les femmes qui désiraient élever des « magnans » (vers à soie), en se rendant à la chapelle, plaçaient, dans leur poches, des boîtes contenant les « graines » destinées à l'incubation. Elles assistaient à la messe avec ces « graines » qui étaient ainsi bénites.

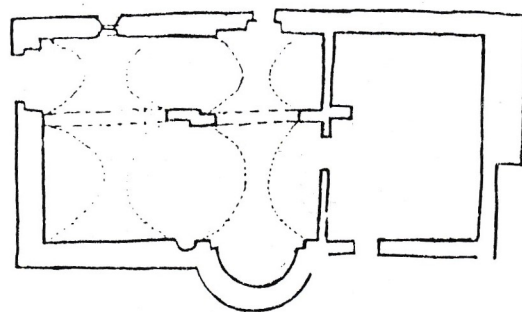
Il y avait aussi autrefois une procession où l'on portait les « vertus ». C'était un coffre plat plein de reliques, recouvert de plantes de la colline, thym, romarin, ginestre et fleurs de la saison, de chaque côté duquel était suspendue une étoile.

Aujourd'hui à l'issue de la messe a lieu une procession autour de la chapelle avec la bénédiction des fruits de la terre suivie d'une distribution, à chaque fidèle, de navettes bénites, faites par un boulanger local.

Chapelle Saint-Pancrace

Elle s'appelait autrefois Notre-Dame de Bon-Secours, un nom qui avait d'ailleurs succédé à celui de Notre-Dame de Rivesaltes (*Sancta Maria de Ripis Altis*), mentionné en 1155 dans une bulle du pape Adrien IV.

Sans doute est-ce à la suite d'un conflit qui les opposa au conseil de la communauté, que les jeunes de Forcalquier, constitués en confrérie de Saint-Barbe, ou abbaye de la Jeunesse, abandonnèrent non seulement le patronage de leur sainte mais aussi son autel en l'église des Cordeliers, pour s'installer dans la vieille chapelle Notre-Dame de Bon-Secours et y dresser un autel à saint Pancrace. Le conseil pour les avoir sous son contrôle avait en effet voulu leur interdire l'élection de leur abbé dans l'église des Cordeliers pour les obliger à l'élire, sous son contrôle, à l'Hôtel de Ville. L'autel de saint Pancrace ne tarda pas à donner son nom à la confrérie et à la chapelle qui perdit ainsi celui de Notre-Dame de Bon-Secours.



Longueur 9m
Largeur 15m.

Sous sa forme actuelle la chapelle Saint-Pancrace est un édifice du XVII^e siècle, composé d'une nef de deux travées voûtées d'arêtes à échancrures ovoïdes, séparées par une arcade ornée de gypseries et retombant sur des pilastres. La nef est terminée par une abside en cul-de-four ouverte d'une porte à gauche. À droite de cette abside se trouve une petite niche.

La nef est flanquée de deux bas-côtés. Celui du sud, en est séparé par un mur. À la façade occidentale l'un et l'autre présentent chacun deux fenêtres rectangulaires murées avec au-dessus une baie en plein cintre.



L'ermitage de Saint-Pancrace vers 1930. Ph. J. Testanière.



Façade occidentale de la chapelle Saint-Pancrace.



Décor de gypserie de l'arc séparant les deux travées de la nef.



Statue de saint Pancrace en bois peint et doré (XVII^e s.) conservée aujourd'hui à la cathédrale. Ph. J. Testanière.



*Statue de la Vierge en bois doré et peint (XVIII^e s.).
Musée de Forcalquier.*

Entre les deux et dans le même alignement se trouve la façade principale percée d'un portail en plein cintre accompagné de deux fenêtres rectangulaires, le tout surmonté d'une petite baie en plein cintre.

Une porte en arc surbaissé, de 1,60m. de large permet d'entrer dans l'église par le côté de la chapelle.

Le chaînage des murs et l'entourage des ouvertures sont en pierre de taille. Un petit clocher arcade coiffe l'édifice.

Attenant à la chapelle existe encore l'ermitage sur deux étages. Dimensions dans œuvre :

De cette chapelle en voie de restauration proviennent la statue de saint Pancrace (XVIII^e s.) en bois doré et peint, que l'on peut voir dans la cathédrale ; une statue de Vierge à l'Enfant en bois doré et peint (XVIII^e s.) et un chandelier également en bois doré (XVIII^e s.) actuellement au musée.

Chapelle et ermitage furent vendus à la Révolution, 635 livres.

Une vieille tradition rapporte que les jeunes filles qui assistaient à la neuvaine de messes célébrées dans la chapelle avant la fête du saint, et buvaient chaque matin l'eau de la fontaine qui se trouve sur le chemin de Fougères, trouvaient mari dans l'année.

Le culte de saint Pancrace est resté vivant de nos jours : la Saint-Pancrace est la fête patronale de Forcalquier.

Chapelle Saint-Yves

Elle se trouvait au XVII^e siècle, à l'étage du Palais de Justice. Dédiée à saint Yves, patron des magistrats, elle peut être considérée comme la chapelle du corps des magistrats.

Notre-Dame de Fougères

Dédiée à Notre-Dame de Vie, cette chapelle est située à quatre kilomètres environ de Forcalquier, au quartier de Fougères, à flanc de coteau, dans un site ombragé d'où elle domine la route de Dauphin (chemin départemental n° 16).

En bon état de conservation, grâce à des travaux récents dont il sera question plus loin, l'édifice est composé d'une nef de deux travées couvertes d'une voûte d'arête, d'une abside pentagonale et d'une sacristie, curieusement articulée sur l'abside, voûtée d'arête également²⁰. Abside et sacristie sont couvertes extérieurement en lauzes, comme l'était vraisemblablement aussi la nef avant son extension au XVII^e siècle.

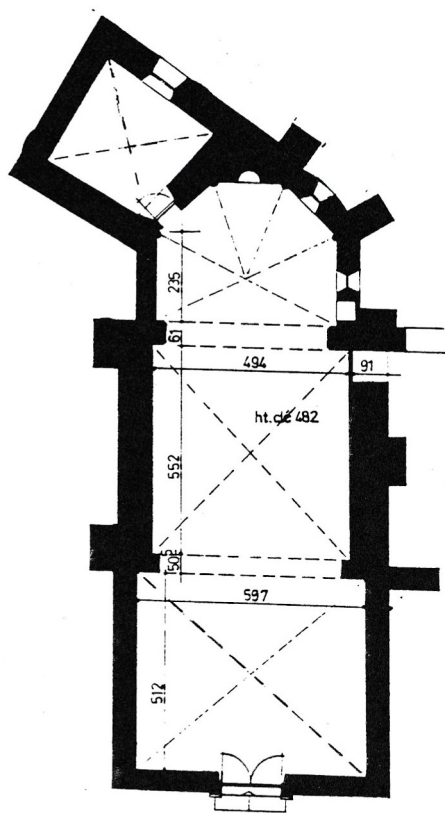
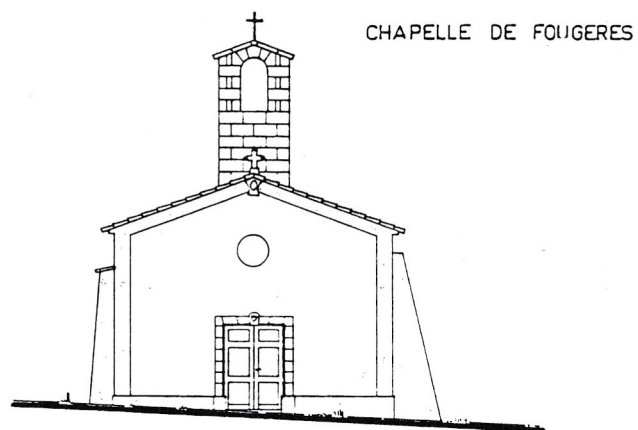
L'intérieur du bâtiment, aux murs nus, est éclairé par deux lucarnes en plein cintre à l'est et au sud et par un oculus au dessus du portail d'entrée donnant à l'ouest ; la sacristie est éclairée à l'est. Aucun décor sculpté intérieur ne vient distraire la sobriété générale. Cependant, lors des derniers travaux, le dégagement de plâtras et de motifs peints du XIX^e finissant ont permis de mettre à jour les nervures de l'abside qui, chose rare en Provence à notre connaissance, sont en briques moulurées, assemblées à la manière d'une colonne vertébrale, et reposent sur des cul-de-lampe en pierre de taille. On y voit aujourd'hui un autel finement décoré qui provient de l'église Saint Jean, actuellement en ruine.

Le clocher est élevé sur l'arcature séparant le chœur de la première travée. Il ne semble pas antérieur au XVII^e siècle.

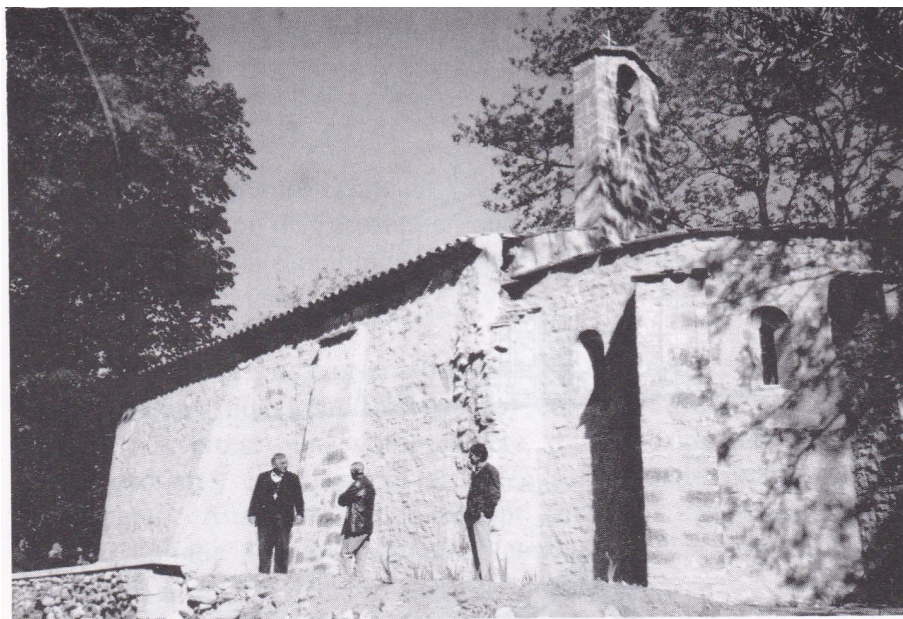
Une porte pratiquée dans le mur sud, aujourd'hui murée, permettait autrefois à l'ermite dont le logis était adossé au sud, de communiquer directement avec la nef. Des traces bien visibles de chaînes d'angles en pierre de taille attestent l'emprise de cet ancien et modeste logis dont une partie au moins existait encore, il y a une cinquantaine d'années²¹.

20. Cette description de la chapelle de Fougères nous a aimablement été donnée par Monsieur Marc Jean que nous remercions vivement.

21. La chapelle de Fougères, comme d'autres, n'est pas citée dans le très bel ouvrage « Provence Romane » de la collection *Zodiaque*.



Plans de la chapelle Notre-Dame de Fougères établis par M. Marc Jean.



Chapelle Notre-Dame de Fougères. Ph. J. Testanière.



Intérieur de la chapelle. Ph. J. Testanière.

Signe de la longue dévotion des habitants de ce quartier à la Vierge, notre chapelle semble connue depuis 1155 au moins, d'après des documents anciens où elle apparaîtrait sous le nom de « *Sancta Maria de Filgeriis* ».

Si le visiteur qui l'aborde aujourd'hui voit en premier une façade de style classique, c'est à la suite d'une extension réalisée au XVII^e siècle. Nous savons par un prix fait du 10 avril 1666²², que cet agrandissement avait d'abord été commandé à un premier maçon, André Bouer dit la Verduze, mais que celui-ci avait abandonné le chantier, déclarant ne le vouloir achever. C'est alors que Sperit Melve, bourgeois, et Jean Guilheume, prieurs modernes de Notre-Dame de Fougères, accompagnés de Monsieur Sperit Berluc, viguier et capitaine pour le roi, alors propriétaire du domaine voisin de Pouvarel, ainsi que des sieurs Mary Melve et Jean Magnan, bourgeois de la ville de Forcalquier, s'adressèrent à deux maîtres maçons de cette ville, Joseph Girard et Léonard Magnan, beau-père et beau-fils. Ceux-ci s'engageaient à continuer la bâtisse déjà commencée pour cet agrandissement et à faire une voûte à croisillons, ainsi qu'à démolir l'ancienne façade et à construire la nouvelle en remployant les pierres de taille et autres provenant de la démolition, et enfin à blanchir au plâtre tout le dedans du nouvel œuvre. De leur côté, les deux prieurs et leurs trois co-signataires devaient fournir les matériaux et les échafaudages. Le prix convenu était de vingt-huit sous la cane, dont une avance de douze livres versée à la signature de l'acte. En marge de celui-ci figure la quittance de l'« entier paiement du total du susdit prix fait » dont le montant n'est cependant pas indiqué.

Une autre quittance, établie le 26 août 1679²³, fait apparaître qu'à la date du 9 mai 1677, d'autres travaux, non précisés, concernant la chapelle Notre-Dame de Vie, sise au terroir de Forcalquier et au quartier de Fougères, avaient été confiés à Léonard Magnan, Pierre Depieds²⁴ et Joseph Fléchon, maçons de cette ville. Les marguilliers et prieurs qui les avaient commandés étaient alors Me Balthazard Vial, avocat, Sébastien Laugier et Pierre Sumien, ménagers.

Au XVIII^e siècle, l'ermitage adossé au flanc sud de la chapelle fut l'objet d'un drame, partiellement relaté dans les pièces d'une

22. Acte Jean-Baptiste Arnaud, notaire royal à Forcalquier, A.D. des A-H-P, 2 E 5940, f° 127.

23. Acte Lange Eymar, notaire royal à Forcalquier, A.D., 2 E 17814, f° 9.

24. L'un de nos ancêtres.

information ouverte, le 30 avril 1740, par le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Forcalquier²⁵. Celui-ci instruisait, à la requête du procureur du Roi, pour crime d'assassinat commis sur la personne de l'ermite de Fougères. Après une perquisition qui avait permis de découvrir des ossements, ce magistrat rendit au mois de juillet suivant un extrait de prise de corps contre toute une famille voisine, composée d'un ménage, Gaspard Jacques dit Bruneou ou Brunot, de sa femme, de sa fille et de ses deux fils, Pierre et Joseph. Sur son ordre, ceux-ci furent, en conséquence, conduits à la prison royale de Forcalquier pour être interrogés sur les charges relevées contre eux, puis assignés en jugement. Quelques jours plus tard, il libérait toutefois les deux femmes, les mettant hors de l'instance et du procès, mais faisait appliquer les trois hommes à la question extraordinaire. La suite de cette affaire nous est inconnue²⁶.

Toute la population de Forcalquier venait en procession solennelle à Fougères plus particulièrement durant les périodes d'épidémie. Ce fut le cas lors de la peste qui avait débuté au mois de mai 1478. A la suite de la procession organisée par nos aïeux, l'épidémie cessa en décembre 1479, et c'est à cette occasion que la chapelle fut placée sous le vocable de Notre-Dame de Vie. La cathédrale possède une très belle statue de la Vierge à l'enfant portant ce nom, qui paraît remonter à cette époque. Cette statue de bois peint et doré, romane d'allure, ressemble beaucoup aux vierges auvergnates du XII^e siècle.

Il en fut de même lors de la dernière grande maladie contagieuse qui frappa Forcalquier : la *suette miliaire* de 1772. Ainsi nommée en raison de l'éruption de pustules ressemblant à des grains de mil qui l'accompagne, cette fièvre maligne fit de nombreuses victimes. Le docteur Tournatoris, célèbre médecin aixois, s'y dépensa sans compter au service de la population et refusa les honoraires que lui proposaient les consuls. Ceux-ci décidèrent alors de lui offrir des pièces de vaisselle d'argent, aux armes de la ville, d'une valeur de mille livres. La municipalité fit également peindre une toile représentant la procession à Fougères ; longtemps gardée sur place, cet ex-voto se trouve au musée de Forcalquier.

25 . Fonds judiciaire des A.D. des A.H.P, B 1868, f° 56.

26 Il faudrait peut-être rechercher aux Archives de la Marine, à Toulon, si les noms de Gaspard Jacques et de ses deux fils ne figureraient pas dans les registres d'écrou des galères.

En 1795, la chapelle fut vendue à un particulier, mais le service divin y reprit au XIX^e siècle. Tant qu'il y eut deux vicaires à Forcalquier, la messe était célébrée à Fougères tous les dimanches. De nos jours, les paroissiens de la ville y retrouvent chaque année, le jeudi de l'Ascension, les habitants du quartier, toujours très attachés à leur sanctuaire. La messe y est célébrée le matin. Pendant longtemps, après les vêpres, l'après-midi de l'Ascension se terminait par une fête champêtre et un bal. Ces festivités sont aujourd'hui réduites à un simple apéritif, mais certains apportent leur pique-nique, afin de prolonger dans l'amitié les moments de détente qu'ils y trouvent.

Les fidèles ont toujours manifesté leur attachement à cette chapelle, en participant à son entretien, par leurs dons ou leurs travaux. On voit ainsi apparaître, sur une liste de donateurs apparemment dressée vers 1956, le nom de la plupart des familles des quartiers de Fougères, du Plan des Aires, de Pouvarel, de Côtes Fleuries, des Dragons, etc., et de quelques unes de la ville. Complétée par le produit des quêtes de l'Ascension, cette souscription avait produit 93.760 F pour faire face à des factures des entreprises Chaillan et Serrano s'élevant à 112.385 F. Une nappe d'autel et différents autres objets religieux avaient également été donnés.

Depuis quelques années, de nouveaux désordres étaient apparus dans ce bâtiment. D'une part, des arbres poussaient à travers les lauzes qui recouvrent le chœur et leurs racines traversaient la voûte. D'autre part, les arcs doubleaux et la façade étaient sérieusement fissurés, tandis que le linteau de la porte principale menaçait ruine. Sa restauration a été entreprise en 1988 à l'initiative de l'association des Amis des chapelles rurales et oratoires de Forcalquier (L'ACROF), avec l'aide efficace de la Ville de Forcalquier (municipalités Franjou et Delmar), du Conseil général des Alpes de Haute-Provence, du mouvement Alpes de Lumière et de nombreux donateurs. Les dépenses se sont élevées à près de 300.000F. Elles ont été financées à hauteur de 65.000 F par des subventions de la Ville et du Conseil général, le reste étant fourni par l'ACROF grâce aux cotisations et aux dons, généralement modestes, parfois plus importants, de ses membres, recueillis au cours de neuf années.

Les travaux ont été réalisés, avec beaucoup de goût et de savoir, par l'entreprise Bouscarle, sous les directives et le contrôle de Monsieur Marc Jean qui y a investi tout son talent et sa passion. Ils ont duré jusqu'en 1997, depuis l'enlèvement par les services municipaux des acacias qui dégradaient la toiture, jusqu'à la réfection

de la façade, en passant par des mesures conservatoires pour soutenir des parties du bâtiment qui menaçaient ruine, par la mise en place de tirants métalliques, par la pose d'une nouvelle charpente traitée, par l'assainissement du sol environnant, etc. Notre chapelle a ainsi retrouvé une nouvelle jeunesse ; elle apparaît aujourd'hui plus belle que jamais et on peut considérer qu'elle restera longtemps solide.

Notre-Dame de Fougères a inspiré à un auteur anonyme un cantique écrit dans le parler de Forcalquier. Intitulé « *A Nouosto-Damo de Fèugièro, Amèu de Fourcouquiè* » (A notre Dame de Fougères, hameau²⁷ de Forcalquier), celui-ci se chante sur l'air de *Jamai, Viergi de Lumière*. En voici les paroles :

Refrin

*Toujou, Vierge de Fèugièro,
A toun couor se recoumanadan,
Escouto nouosto preguiero,
Souven te que sian teis enfant.*

*Nousto-Damo de Fèugièro,
Nous an di que lis ancien
A tu dihien sa preguiero,
Cercavon ta prouteicien.*

*Lou dimenche, ta capello
De crestien se remplissié
E per ta festo tant bello
Devalavo Foucouquiè.*

*Nousto-Damo de Fèugièro
Resto enca de bravei gents
Que sousteno ta bandiero
Coume fahien autre tems.*

*Dins aqueles couor amaire
Amaire de ta bèuta,
Counservo li, bouone Maire,
La vartu, la santeta.*

Refrain

Toujours, Vierge de Fougères,
Nous nous recommandons à ton cœur,
Ecoutes nos prières,
Souviens-toi que nous sommes tes
enfants

Notre-Dame de Fougères
On nous a dit que les anciens
T'adressaient leurs prières,
Cherchaient ta protection

Le dimanche, ta chapelle
Se remplissait de chrétiens
Et pour ta Fête, si belle
Devalait Forcalquier.

Notre-Dame de Fougères
Il reste encore des braves gens
Qui soutiennent ta bannière
Comme on faisait dans le temps

Dans ces cœurs aimants
Amoureux de ta beauté,
Conserve leur, Bonne Mère,
La vertu, la sainteté.

27 . *Ameu* se traduit littéralement par hameau et peut signifier aussi quartier.

*Siei Nouosto-Damo de Vido,
De tu lou Sauvur ei na.
Su tes piado benesido
Vouien sèmpe camina.*

*A nouostei malurous fraire
Qu'an leissa lou bouon camin,
Portaras secous, pecaire !
Li rendras l'amour divin.*

Tu es Notre-Dame de Vie
De toi, le Sauveur est né
Sur tes pas bénis
Nous voulons toujours cheminer.

A nos malheureux frères
Qui ont laissé le bon chemin
Tu porteras secours, *peuchère* !
Tu leur rendras l'amour divin.

Pierre Carrias



Notre-Dame de Fougères un jour de pèlerinage (avant restauration du monument). Ph. J. Testanière.



Statue de la Vierge à l'Enfant en bois doré et peint (actuellement dans la sacristie de la cathédrale). Ph. Arch. départementales des A.H.P.

Notre-Dame de Provence

Sur le rocher qui servait d'assiette au château se dresse aujourd'hui, la gracieuse chapelle de Notre Dame de Provence²⁸. Elle est l'œuvre de M. le chanoine Terrasson, curé de Forcalquier.

La chapelle de Notre Dame de Provence appartient au style romano-byzantin²⁹. Elle est de forme octogonale et coiffée d'un dôme qui sert, lui-même, de piédestal à une statue de la Vierge. La galerie ou bas-côté qui entoure le dôme est ornée, extérieurement, d'une arcature qui encadre les petites baies hautes et étroites à plein cintre de cette partie de l'édifice.

Les arêtes d'angle formées par les huit côtés de l'octogone disparaissent sous des colonnes adossées, dont les chapiteaux, confondus avec la corniche, supportent des anges qui chantent les louanges de la Vierge, en s'accompagnant des instruments jadis usités en Provence. Ces statues sont l'œuvre d'un sculpteur de talent, M. Comte.

La corniche, ornée de feuilles d'acanthé entablées, repose sur des modillons figurant des têtes humaines qui se détachent, elles-mêmes, sur une large frise ornementale s'étendant tout autour de l'octogone sous la corniche.

La coupole reproduit à peu près cette ordonnance, mais les fenêtres remplissent entièrement chacun des côtés de l'octogone et sont géminées, c'est à dire réunies deux par deux. Au contraire de celles du bas-côté, elles sont très ornées, et présentent une série de moulures ou archivoltas supportées par des colonnes finement ornées.

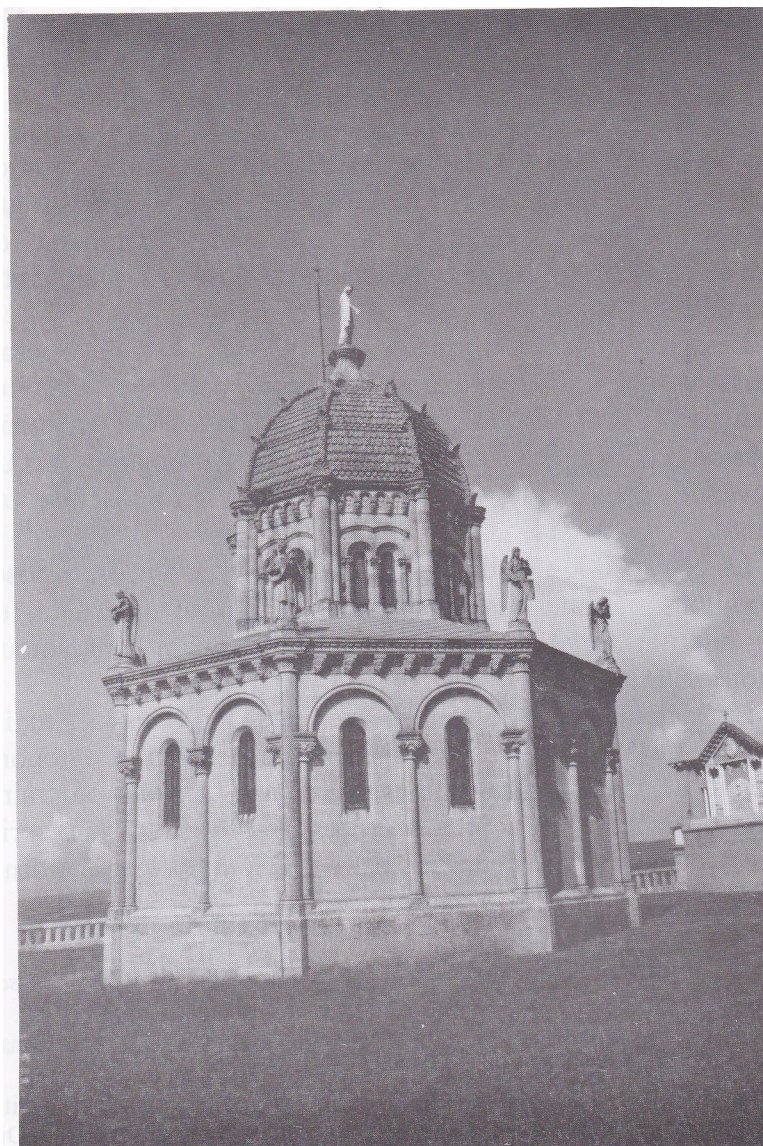
28. Nous empruntons cet article à :

- MM. Cyprien Bernard et Charles D'Autane, dans leur ouvrage *Forcalquier, son origine, ses rues, ses monuments*, Imprimerie Paul Bernard, Forcalquier, 1909.
- « Biographie du chanoine Terrasson, curé de Forcalquier » par Cyprien Bernard, in *Semaine religieuse*, 1918,
- ainsi qu'à M. l'abbé M Daumas qui retranscrit le « *registre de paroisse* » écrit de la main de M. le chanoine Terrasson. *Documents sur Notre Dame de Provence*, Digne 1975.

- Germain J. *Les cantiques de Notre Dame de Provence*.

- *Cantiques Provençaux*, Sanctuaire de Notre Dame de Provence, Dépôt, 1901.

29. Ou Néo-Byzantin.



Notre-Dame de Provence. A sa droite l'actuel carillon.



Vue de la chapelle près de laquelle se dresse encore la chapelle provisoire élevée en 1856. (coll. particulière)



Intérieur de la chapelle vers 1950. Ph. J. Testanière.

Sur le rampant du dôme, des côtes saillantes, sortes de nervures arrondies, accentuent jusqu'au sommet la forme octogonale de l'édifice et vont se réunir en une sorte de fleuron d'où sort le piédouche qui porte la statue de la Vierge. Ces nervures, ornées de crochets saillants en forme de feuillage, enlèvent non seulement au dôme imbriqué, mais à l'ensemble même du monument, ce que sa forme et son exigüité réunies pourraient avoir de trop lourd et par cela même de disgracieux.

La porte qui donne accès dans la chapelle est divisée en deux baies par un pilier très richement décoré. Le cintre de la porte orné lui-même d'archivoltes très délicatement sculptées, repose sur des colonnettes groupées deux par deux, de chaque côté de l'entrée. Celle-ci est, d'autre part, surmontée d'un tympan où l'on voit la Vierge debout, dans la pose de la prière, entourée des saints du pays³⁰ qui réclament pour ce dernier, ses bénédictions et ses grâces.

Intérieurement, la coupole est supportée par de fortes colonnes où se trouvent représentés les douze Apôtres.

Sur l'autel, la Vierge a les bras ouverts, les mains étendues sur les armoiries de la Provence et de Forcalquier, qu'à genoux, lui présentent deux anges.

Des bannières offertes par les villes et communes voisines, ornent les murs; on y remarque encore, avec de nombreux ex-voto, la belle inscription qui valut à son auteur la médaille d'or offerte au concours littéraire de 1875, et qui a été gravée sur le fronton de la chapelle. Cette inscription mérite d'être rappelée ici, car elle fait aujourd'hui partie intégrante du monument que nous venons de décrire:

Trelus paradisen de la Graci divino,
La Prouvènço t'aubouro,
O maire,
Aquest palai.
Dessus nouesto Prouvènço et la raço latino
Largues ta graci,
Longo-mai !³¹

30. De gauche à droite, St Lazare, Ste Marthe, St Sidoine, Ste Madeleine, Ste Marie-Salomé, St Trophime, Ste Marie-Jacobé et St Maximin. Aux pieds de la vierge les saints qui appartiennent en propre au comté de Forcalquier, St Donat, St Mayeul, St Mari, St Thyrese, St Elzéar et Ste Delphine de Sabran.

31. Splendeur paradisiaque de la Grâce divine, la Provence t'élève, ô Mère, ce palais. Sur notre Provence et la race latine, répands avec largesse ta grâce, longtemps encore.

Il appartenait à M. le chanoine Terrasson³² de doter Forcalquier du petit chef d'œuvre qui couronne magnifiquement le mamelon aux pieds duquel dort la vieille ville comtale. Avant lui, on avait déblayé les ruines de l'antique forteresse et dressé une Croix sur l'esplanade.

Le chanoine Terrasson fit ensuite d'importantes et utiles réparations au plateau de la citadelle en y établissant d'abord une balustrade en pierres de taille qui orne les bords du rocher; il planta ensuite des cèdres du Liban et des pins d'Alep qui donnent un frais ombrage à cette pente dénudée où aucun gazon ne pouvait vivre, créa des sentiers en lacet pour adoucir l'accès de la colline.

En 1855, la statue de l'Immaculée Conception (don de M. Marius Blanchard) fut élevée sur le plateau et bénie le 28 mai, lundi de la Pentecôte.



Chanoine Joseph Marius Terrasson

32. Joseph-Marius Terrasson naquit à Gréoux (Basses-Alpes) le 30 novembre 1797, d'une famille modeste mais aisée. Il fit ses classes secondaires au collège de Manosque et ses études théologiques au Grand Séminaire de Digne. Ordonné prêtre des mains de Mgr de Miollis, il fut nommé vicaire à Forcalquier le 26 août 1821. Il participa à la création d'une école libre dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne et à l'installation des Religieuses Saint-Charles, comme infirmières à l'hôpital-hospice Saint-Michel. Appelé en 1827 à la cure de Banon, il fit transformer le bureau de bienfaisance en hôpital-hospice et créa des écoles libres qui devinrent très florissantes. Curé-doyen de Forcalquier en 1842, il entreprit de réaliser de nombreuses restaurations à la cathédrale Saint Mary.

En 1856, M. Alphonse Roustan offrit le haut du pavillon qu'il y possédait, qui fut changé en chapelle provisoire de l'Immaculée Conception. L'année suivante elle fut agrandie, l'abîme sur lequel elle était suspendue fut fermé au moyen d'une voûte qui servit à ce prolongement. Successivement avec le concours des dons des fidèles et de l'autorité elle-même, les avenues furent régularisées et puis enfin pavées, après plusieurs ravissements qui, par suite des orages, avaient emporté les chemins. Les avenues avaient dès lors un accès plus facile. Le chemin circulaire fut établi tout autour, les oratoires³³ qui l'entourent formant comme une couronne de recueillement et de prière y furent érigés.

La jouissance de la chapelle provisoire³⁴ avait été concédée pour vingt ans. En 1868, après bien des tribulations pour obtenir l'agrément du Conseil Municipal, la citadelle étant propriété communale, le chanoine Terrasson insista pour la pose de la première pierre qui eut lieu le 19 avril 1868, de la chapelle dédiée à l'Immaculée Conception.

Le 6 janvier 1869, mourait, à Forcalquier, une fille de bien, toute de charité, M^{lle} Françoise Nalin, qui laissait à la fabrique paroissiale un legs de 5.000 francs « pour construire une chapelle sur le plateau de la citadelle où jadis s'élevait le château des comtes souverains de Forcalquier ». Une souscription donnait bientôt le double de cette somme et le curé Terrasson, enhardi par le succès, se mit en devoir d'agir pour satisfaire et le vœu de cette bienfaitrice et les souhaits de ces généreux donateurs. Il accepta le plan de M Joseph Ravoux³⁵, qu'après quelques judicieuses retouches, se chargea d'exécuter M. Lucet, architecte de la ville.

33. Une première série d'oratoires constitue un chemin de croix. La deuxième série d'oratoires reliés les uns aux autres par la balustrade en pierre de taille, représente le Rosaire.

34. Après l'achèvement de la chapelle définitive, cette chapelle provisoire demeura encore quelque temps, comme en témoigne une photographie de l'époque. En dessous fut installée une reproduction de la grotte de Lourdes qui subsiste en piteux état.

35. Forcalquiéren de talent, élève de l'abbé Pougnet, qu'Alcide de Caumont considérait comme le chef des architectes provençaux. Il fut ensuite zouave pontifical à Rome. Il est mort à l'âge de 62 ans, le 31 décembre 1910, à Florac, dont il était architecte.

Le vocable Notre Dame de Provence fut adopté le 4 juillet 1869 et la Gazette du Midi fit, à ce sujet, un appel à la population rovençale. Un comité

L'œuvre commencée en 1869 fut inaugurée le 12 septembre 1875³⁶. Grandioses fêtes... qui virent aussi la création du « *cantico à Nouesto Damo de Pouvenço de Fourcauquié* »³⁷ qui, devenu le célèbre « *Prouvençau e catouli* », devait avoir le succès que l'on connaît, chant de reconnaissance des catholiques de Provence, chanté à toutes les manifestations, pèlerinages, rencontres des catholiques provençaux.

Un chansonnier local, humble paysan forcalquiéen, Barthélémy Tomé a eu le mérite de nous avoir conservé le nom de tous ceux qui travaillèrent à l'édification de la chapelle. A ces modestes artisans rendons l'hommage de rappeler leurs noms :

M. Besson fit le transport des matériaux,
M. Audoyer tailla la rampe du pourtour;
M. Ravoust et M. Lucet firent les plans,
M. Agnel fut le maître maçon,
François Magnan et son fils, taillèrent les pierres,
Arnaud, Bayle et Raynaud creusèrent les fondations,
M. Avril, l'ébéniste et son compagnon Jarjaye firent la porte,
M. Reveillac fit la couverture d'ardoises,
M. Jules Conte sculpta les murs et les anges musiciens,
Grégoire et ses deux mulets montèrent les anges sur le plateau,
MM. Gondran et Gaillac furent les artificiers de la fête.

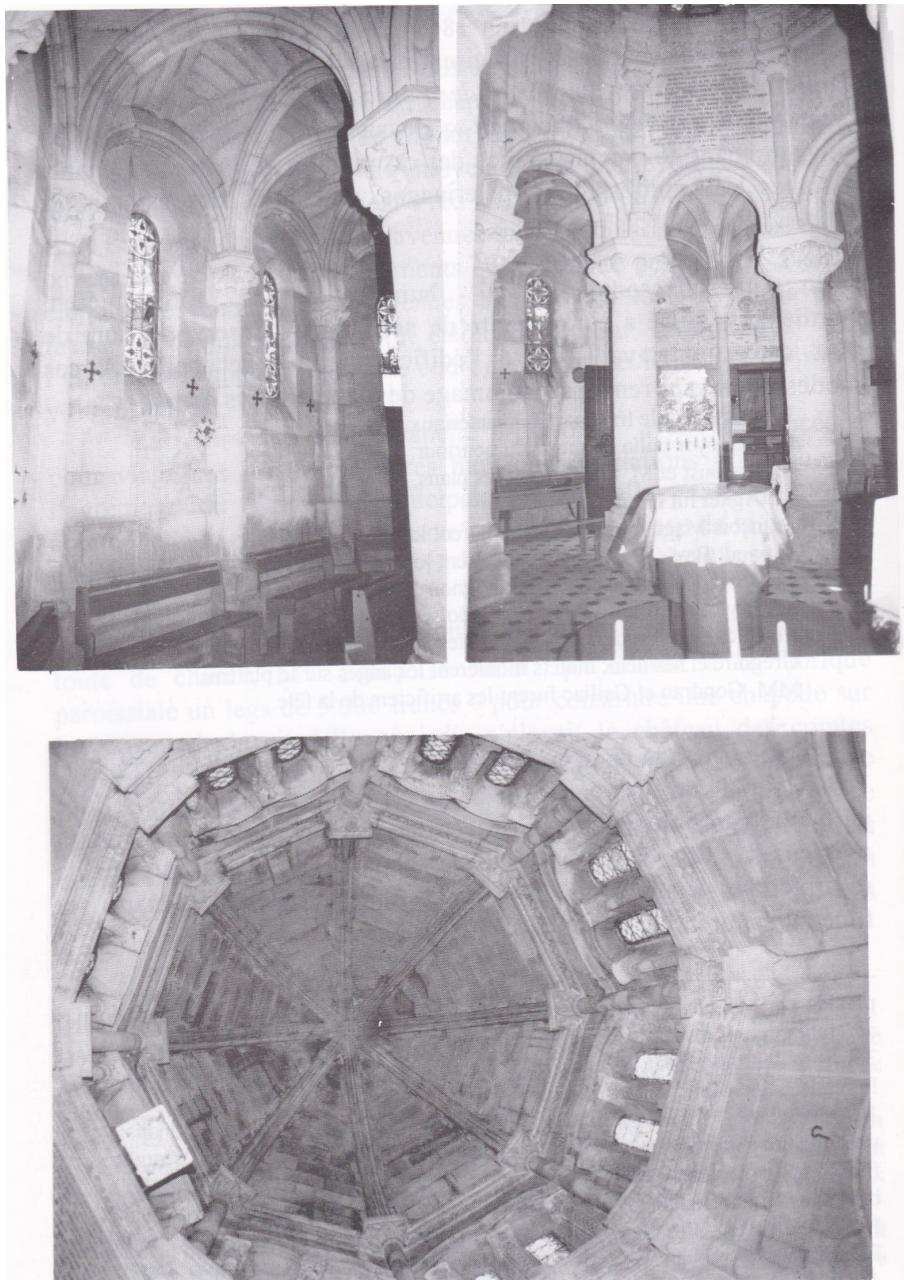
Monsieur le chanoine Terrasson mourut le dimanche 22 avril 1879. Il n'aurait pas songé à avoir une sépulture privilégiée. L'idée jaillit de l'âme du peuple, fut acceptée par les autorités civiles et religieuses : donner à sa dépouille l'honneur de dormir jusqu'à la résurrection, sous le dôme de Notre Dame de Provence. Le mardi ses funérailles furent un triomphe.

présidé par M Guigues et un comité catholique présidé par M le vicomte de Selle, aidèrent à réunir les subsides qui manquaient pour l'édification de cet édifice.

36. L'inauguration eut lieu le 12 septembre 1875, sous la présidence de Mgr Forcade, archevêque d'Aix. Elle donna lieu (quatre jours de fêtes, les 11, 12, 13 et 14 septembre 1875) à une imposante manifestation patriotique et régionaliste et à un concours littéraire et artistique qui obtint un remarquable succès. Nombreuses furent les notabilités provençales qui honorèrent de leur présence ces belles et brillantes fêtes religieuses. On remarqua Frédéric Mistral, Roumanille, Aubanel, de Berluc-Pérussis, Mgr Meirieu, évêque de Digne, le R.P. Edmond, abbé mitré des Prémontrés, le préfet des Basses-Alpes, Picquet-Danesme, les députés des Basses-Alpes, Michel, du Chaffaut, etc.

Le récit de ces fêtes en fut fait dans *Lou Libre de N.-D. De Prouvenço*, Imprimerie Auguste Masson, imprimeur de l'Athénée, Forcalquier, 1876.

37. Œuvre de Malachie Frizet.



Vues intérieures de la chapelle et de la coupole.

Face à la porte de la chapelle s'élève le Carillon. Bâti en 1925 à l'occasion des fêtes célébrant le millénaire de l'arrivée des reliques de saint Mari. Il possédait alors une vingtaine de cloches qui ont été refondues en 1939 par les établissements Paccard. Reconstitué en 1982 cet édifice est constitué d'un pan de mur couvert d'un petit toit afin de protéger le mécanisme du carillon. La face sud porte une plaque en marbre avec une inscription en hommage à Notre Dame de la Paix. Déjà, en 1939, on désignait cet édifice sous le nom de Notre Dame de la Paix en confiant ainsi aux cloches de la citadelle, la tâche de protéger la ville de Forcalquier contre le tir des canons. Actuellement le carillon possède 15 cloches. Alors qu'à l'habitude un carillon couronne un clocher ou une tour, ici il s'ouvre de plain-pied, ce qui permet au public de voir le carillonneur en action, sur son clavier manuel, permettant le jeu « à coup de poing ». Rythmant l'année en sonnant pour les principales fêtes civiles et religieuses, les événements importants et le dimanche de juin à septembre, le carillon permet l'interprétation de musiques traditionnelles, médiévales, de Provence et des pays d'Oc et, depuis 1982, les sonneries de Nadalet (Très anciennes coutumes qui se pratiquaient en Haute-Provence au début du siècle sous le nom de « Antienne de la Neuvaine de Noël » compte à rebour jusqu'à l'approche calendaire).



L'ancien carillon



Le nouveau carillon



A Nosto-Damo de Prouvènço

Ce célèbre cantique a été composé, paroles et musique, pour les fêtes extraordinaires qui eurent lieu à Notre-Dame de Provence, à Forcalquier, du 11 au 15 septembre 1875, avec le concours de plusieurs prélats, et d'un grand nombre de pèlerins parmi lesquels on remarquait les gloires de la Renaissance provençale : Mistral, Aubanel, Roumanille, etc....

Le Vénérable Sanctuaire de N.-D. de Provence, admirable joyau romano-byzantin, aux sculptures très originales, s'élève à la place de l'antique citadelle des Comtes de Provence, jadis forteresse renommée où l'on venait, en cas d'alerte, s'abriter, de tous les alentours. Il faut connaître ce détail pour comprendre la belle signification du dernier couplet.

Allegro non troppo.

GRANIER.



La Prou-vèn-ço te su - pli - co Dins soun



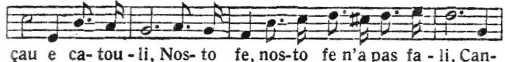
viei ^{re} dous par - la, La Prou-vèn-ço es ca - tou-

REFRIN. *Marziale ben*



li - co : Nos - to - Da-mo es-cou - to la ! Prou - ven-

marcato.

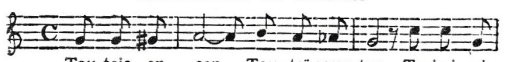


çau e ca - tou - li, Nos - to fe, nos - to fe n'a pas fa - li, Can-

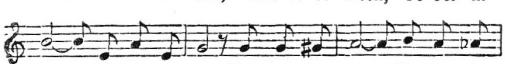


ten-tou-ti tre fou - li : Prouven-çau e ca-tou - li !

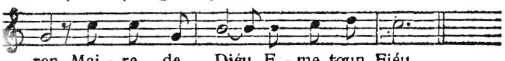
Ritournelle ad libitum



Tou-teis en - sen, Tou-tei coun-ten, Te bei - ni-



ren, Te pre-ga-ren, Tou-teis - en - sen Te can - ta-



ren, Mai - re de Diéu E - me toun Fiéu.

— 2 —

Autre-tèms, de-vers Toulouso
Quand l'aurige se levè,
D'uno fin espetaclouso
Toun rousàri nous sauvè.

— 3 —

Li felen, coume li rèire,
Te saren toujours fidèu :
Creiren tout ço qu'es de crèire
E vièuren coume se dèu.

— 4 —

Nòsti fiéu, o bono Maire,
Gardo-lèi di faus savènt ;
Mantèn-ié la fe di paire,
Car s'aubouro un marrit vènt.

— 5 —

Se dóu Nord l'auro glaçado
Sus si champ vèn mai boufa,
S'armaren pèr la crousado
Vers l'autar que t'avèn fa !

— 6 —

Mai esvarto tron e guerro
Liuen di paire, liuen di fiéu,
E flourigue nosto terro
Dins la douço pas de Diéu.

— 7 —

Sousto adounc, o Ciéutadello,
Tóuti li generacioun ;
Piè, acampo, o Rèino bello,
Tout toun pople dins Sioun.

M. FRIZET.

Bibliographie

Imprimés

ARNAUD (Camille). *Histoire de la viguerie de Forcalquier*. Marseille : Etienne Camoin, 1874-1875, 2 vol.

BARRUOL (Guy). *Provence romane*, t. 2, Zodiaque, 1977

BERLUC-PERUSSIS (Léon de). *Les dates de l'histoire de Forcalquier*. Forcalquier : F. Bruneau, 1886.

BERNARD (Cyprien) . *Essai historique sur la ville de Forcalquier*. Forcalquier : imp. Paul Bernard, 1905.

BERNARD (Cyprien) et AUTANE (Charles d') ; *Forcalquier. Son origine, ses rues, ses monuments*. Forcalquier : impr. Paul Bernard, 1909.

CHRISTIAN (Le P.), o.f.m. *Le couvent des Cordeliers de Forcalquier*. Paris : ed. franciscaines, 1968.

COLLIER (Raymond). *La Haute-Provence monumentale et artistique*. Digne, 1986.

DAUMAS (Marcel). *Documents sur Notre-Dame de Provence à Forcalquier (Alpes de Haute-Provence)*. Digne : impr. des Petites Affiches, s.d .

Les Fêtes en l'honneur de Berluc-Pérussis, Forcalquier, 1910.

Forcalquier (Basses-Alpes). Forcalquier : impr. A. Reynaud, 1955 (2^e éd).

Le Pays de Forcalquier, Alpes de Lumière, n° 49, 1970-1971.

MARION (Jean) « Les pénitents bleus de Forcalquier », *Bull. de la Soc. Scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, n° 196, 1953.
Obituaire du Chapitre de Saint-Mary de Forcalquier (1074-1593) publié d'après le manuscrit original par J. Roman, ... Digne : Société scientifique et littéraire des A.H.P., 1887.

ROYER (Jean-Yves). *Forcalquier*, 1986

Manuscripts

Archives notariales de Forcalquier et archives de la confrérie des pénitents bleus, déposées aux Arch. Dép. des A.H.P.

Archives municipales de Forcalquier.

MAUREL (Christian). Prix-faits relevés dans les archives notariales de Forcalquier entre 1580 et 1680, concernant des édifices religieux ou des objets d'art (dépouillement effectué en 1996).

Dossiers d'inventaires de l'Association pour l'Etude et la Sauvegarde du Patrimoine religieux de la Haute Provence.

L'ACROF

Le 9 février 1988 a été fondée une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août suivant, *Les Amis des Chapelles rurales et Oratoires de Forcalquier* (L'ACROF, dont les lettres inversées donnent FORCAL).

Cette association que préside M. Jean Testanière a pour but :

1° de restaurer et conserver les chapelles rurales, oratoires, ermitages et autres édifices situés sur le territoire de la paroisse de Forcalquier ;

2° d'entretenir, dans la mesure de ses possibilités, les sentiers et chemins d'accès à ces édifices ;

3° de maintenir et encourager, conformément aux traditions, les pèlerinages et fêtes attachés à ces édifices.

Ses ressources comprennent :

- le montant des cotisations
- les subventions de l'Etat , de départements et de communes
- les dons et le produit des souscriptions, collectes et fêtes ou autres manifestations organisées dans le but de répondre à ses objectifs.

On doit notamment à l'ACROF la restauration de la chapelle Saint-Marc et celle de Notre-Dame de Fougères.

TABLE DES MATIERES

Les chapelles de Forcalquier :

Les chapelles disparues	5
Les églises d'anciennes paroisses devenues chapelles	
Saint-Jean	8
Saint-Pierre	14
Les églises ou chapelle des Ordres religieux	
Saint-Promasse	16
Saint-Sépulcre	18
Saint-François des Cordeliers	18
Eglise des Récollets	26
Eglise du monastère de la Visitation Sainte-Marie	27
Eglise Saint-Joseph du monastère Saint-Augustin	40
Les chapelles de confréries	
Chapelle Notre-Dame de Pitié	45
Chapelle Notre-Dame du Saint Rosaire	49
Chapelle Saint-Marc	50
Chapelle Saint-Pancrace	55
Chapelle Saint-Yves	59
Notre-Dame de Fougères	60
Notre-Dame de Provence	69
Bibliographie	79
L'ACROF	81

Directeur de la publication : G. Savornin
Dépôt légal 2^{ème} semestre 1997

ISSN 0999 6788

Imprimé par nos soins

Association pour l'Etude et la Sauvegarde
du Patrimoine religieux de la Haute Provence
18, boulevard Soustre – B.P. 67
04002 Digne Cedex

Statue en bois de la Vierge des Cordeliers (XVe s.) .
Ph. Christian Ansaldi.

